

MANIFESTE POUR LE CLIMAT

Des actions concrètes : 39 grandes entreprises françaises luttent activement contre le changement climatique

Paris le 26 novembre 2015 – A la veille du sommet de Paris sur le climat (COP21), ce sont 39 grandes entreprises françaises, employant 4,4 millions de collaborateurs dans le monde et représentant 1200 milliards d'euros de chiffre d'affaires, qui s'engagent résolument à lutter contre le changement climatique. En signant ce manifeste, elles souhaitent contribuer à faire de la COP 21 un succès et à limiter à 2°C le réchauffement de notre planète. Elles affirment ainsi leur rôle moteur et leur leadership dans le combat pour un monde plus durable.

Investies depuis de nombreuses années, ces entreprises agissent de manière concrète pour réduire leur empreinte carbone grâce à :

- L'utilisation de solutions d'efficacité énergétique active et passive ;
- L'utilisation d'énergies renouvelables, notamment l'hydraulique, l'éolien, le solaire ;
- La réduction systématique des émissions de gaz à effet de serre tout au long du cycle de vie de leurs produits ;
- Le développement de nouveaux matériaux et solutions bas carbone ;
- La diminution du gaspillage alimentaire et de l'emballage ;
- Des stratégies d'investissement long terme encourageant activement la transition énergétique.

De 2016 à 2020, les 39 entreprises signataires prévoient d'investir au moins 45 milliards d'euros pour des projets industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et d'autres technologies bas carbone. Sur cette même période, elles anticipent également de mettre à disposition des financements bancaires ou obligataires à hauteur d'au moins 80 milliards d'euros pour des projets contribuant à la lutte contre le changement climatique.

A cela s'ajoutent des investissements bas carbone à hauteur de 15 Mds€ dans de nouvelles capacités nucléaires et des investissements à hauteur de 30 Mds€ dans le gaz naturel comme énergie de transition, prévus sur les cinq prochaines années.



LES SIGNATAIRES

- ❖ Augustin de Romanet, président-directeur général d'Aéroports de Paris
- ❖ Patrick Kron, président-directeur général d'Alstom
- ❖ Philippe Varin, président du conseil d'administration d'AREVA
- ❖ Thierry Le Hénaff, président-directeur général d'Arkema
- ❖ Vianney Mulliez, président du conseil de surveillance d'Auchan
- ❖ Jean-Philippe Puig, gérant d'Avril
- ❖ Henri de Castries, président-directeur général d'Axa
- ❖ Jean-Laurent Bonnafé, CEO de BNP Paribas
- ❖ Georges Plassat, président-directeur général de Carrefour
- ❖ Philippe Brassac, directeur général de Crédit Agricole SA
- ❖ Emmanuel Faber, directeur général de Danone
- ❖ Jean-Bernard Lévy, président-directeur général d'EDF
- ❖ Max Roche, directeur général d'Eiffage
- ❖ Philippe Salle, président-directeur général d'Elior
- ❖ Gérard Mestrallet, président-directeur général d'Engie
- ❖ Jean-Charles Decaux, directeur général de JCDecaux
- ❖ François-Henri Pinault, président-directeur général de Kering
- ❖ Véronique Laury, CEO de Kingfisher
- ❖ Bruno Lafont, co-président du conseil d'administration de LafargeHolcim
- ❖ Philippe Wahl, président-directeur général du Groupe La Poste
- ❖ Gilles Schnepp, président-directeur général de Legrand
- ❖ Jean-Paul Agon, président-directeur général de L'Oréal
- ❖ Jean-Dominique Senard, président de Michelin
- ❖ Stéphane Richard, président-directeur général d'Orange
- ❖ Maurice Lévy, président du directoire de Publicis Groupe
- ❖ Elisabeth Borne, présidente-directrice générale de la RATP
- ❖ Rudy Provoost, président-directeur général de Rexel
- ❖ Pierre-André de Chalendar, président-directeur général de Saint-Gobain
- ❖ Olivier Brandicourt, directeur général de Sanofi
- ❖ Jean-Pascal Tricoire, président-directeur général de Schneider Electric
- ❖ Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR SE
- ❖ Guillaume Pépy, président de la SNCF
- ❖ Frédéric Oudéa, directeur général de la Société Générale
- ❖ Jean-Pierre Clamadieu, président du comité exécutif et CEO de Solvay
- ❖ Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez
- ❖ Patrick Pouyanné, directeur général et président du comité exécutif de Total
- ❖ Jacques Aschenbroich, directeur général de Valeo
- ❖ Antoine Frérot, président-directeur général de Veolia
- ❖ Xavier Huillard, président-directeur général de Vinci

Les entreprises françaises s'engagent pour le climat

**Initiative de 39 grands groupes français
en vue de la conférence de Paris**

26 novembre 2015

Notre ambition partagée

Dans quelques semaines se tiendra à Paris la 21^{ème} conférence des parties sur le climat. En accueillant ce sommet historique, notre pays montre son engagement et son leadership dans la lutte contre le réchauffement climatique. La future présidence française de la COP 21 a engagé très tôt un dialogue avec la société civile et en particulier les entreprises afin d'ancrer les décisions à venir dans la réalité économique et sociale.

L'économie française est déjà l'une des plus performantes au monde en matière d'émissions de gaz à effet de serre grâce à un mix électrique à très faible intensité carbone et grâce à la performance de ses entreprises.

Dans ce contexte, les 39 entreprises françaises signataires de ce document – qui représentent 1200 milliards d'euros (Mds€) de chiffre d'affaires et 4,4 millions d'emplois dans le monde – apportent aujourd'hui leur soutien à la présidence de la COP21 et à tous les gouvernements présents à Paris en vue de la signature d'un accord mondial ambitieux et réaliste qui devra permettre de nous placer sur une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec l'objectif de +2°C maximum, dans le cadre de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elles partagent la conviction que l'établissement de mécanismes de tarification du carbone, reliés entre eux, dans les principales régions économiques est un moyen efficace pour amener les acteurs économiques à prendre en compte les émissions de gaz à effet de serre liées à leurs activités dans leurs décisions d'exploitation, d'investissement et de R&D.

Depuis plusieurs années déjà, elles sont engagées dans la lutte contre le changement climatique, aussi bien en réduisant leurs impacts directs qu'en accompagnant leurs clients avec des produits et services durables. Elles ont intégré la nouvelle donne climatique dans leur stratégie et gestion pour être les leaders du monde bas carbone de demain. Parmi les entreprises signataires, 37 ont pris des engagements de réduction de leurs émissions. 11 se sont dotés d'un prix interne du CO2 pour infléchir leurs décisions d'investissement ou accélérer leurs réductions d'émission. Toutes mènent des actions tangibles, notamment par :

- L'utilisation de solutions d'efficacité énergétique active et passive dans tous les secteurs et notamment le bâtiment, l'industrie, les transports, les centres de stockage de données et les réseaux ;
- Le développement de nouvelles capacités sobres en carbone telles que les énergies renouvelables, notamment l'hydraulique, l'éolien ou le solaire ;
- La réduction des émissions liées à la production et à l'utilisation de matières, matériaux, produits ou équipements tout au long de leur cycle de vie ;
- Le développement de matériaux à la base de nouvelles solutions bas carbone, par exemple les batteries ou les véhicules propres ;
- La diminution du gaspillage alimentaire et de l'emballage ;
- Des stratégies d'investissements et de financements de long terme encourageant activement la transition énergétique.

De 2016 à 2020, nos entreprises prévoient au moins 45 Mds€ d'investissements industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et d'autres technologies bas carbone, et au moins 80 Mds€ de financements pour des projets contribuant à la lutte contre le changement climatique*. A cela s'ajoutent des investissements bas carbone à hauteur de 15 Mds€ dans de nouvelles capacités nucléaires et des investissements à hauteur de 30 Mds€ dans le gaz naturel comme énergie de transition, prévus sur les cinq prochaines années.

* Sont inclus dans ces sommes les investissements et financements bancaires et obligataires qui permettent de baisser ou séquestrer de manière significative les émissions de gaz à effet de serre, directement ou indirectement. Les entreprises participant à cette initiative ont défini entre elles un cadre méthodologique commun. Sont notamment entendus par « financements » les flux financiers drainés par le secteur banque/assurance pour soutenir les solutions bas carbone et par « investissements » les capitaux engagés par les autres entreprises dans les solutions bas carbone. Chaque entreprise a communiqué ses données consolidées à I4CE (Institute for Climate Economics) à la seule fin de leur agrégation dans le cadre de la publication présente et dans le respect des règles concurrentielles.

Les signataires :

Augustin de Romanet, président-directeur général d'Aéroports de Paris

Patrick Kron, président-directeur général d'Alstom

Philippe Varin, président du conseil d'administration d'Areva

Thierry Le Hénaff, président-directeur général d'Arkema

Vianney Mulliez, président du conseil de surveillance d'Auchan

Jean-Philippe Puig, directeur général de Groupe Avril

Henri de Castries, président-directeur général d'Axa

Jean-Laurent Bonnafé, CEO de BNP Paribas

Georges Plassat, président-directeur général de Carrefour

Philippe Brassac, directeur général de Crédit Agricole SA

Emmanuel Faber, directeur général de Danone

Jean-Bernard Lévy, président-directeur général d'EDF

Max Roche, directeur général d'Eiffage

Philippe Salle, président-directeur général d'Elilor

Gérard Mestrallet, président-directeur général d'Engie

Jean-Charles Decaux, directeur général de JCDecaux

François-Henri Pinault, président-directeur général de Kering

Véronique Laury, CEO de Kingfisher

Bruno Lafont, co-président du conseil d'administration de LafargeHolcim

Philippe Wahl, président-directeur général du Groupe La Poste

Gilles Schnepp, président-directeur général de Legrand

Jean-Paul Agon, président-directeur général de L'Oréal

Jean-Dominique Senard, président de Michelin

Stéphane Richard, président-directeur général d'Orange

Maurice Lévy, président du directoire de Publicis Groupe

Elisabeth Borne, présidente-directrice générale de la RATP

Rudy Provoost, président-directeur général de Rexel

Pierre-André de Chalendar, président-directeur général de Saint-Gobain

Olivier Brandicourt, directeur général de Sanofi

Jean-Pascal Tricoire, président-directeur général de Schneider Electric

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR SE

Guillaume Pépy, président de la SNCF

Frédéric Oudéa, directeur général de la Société Générale

Jean-Pierre Clamadieu, président du comité exécutif et CEO de Solvay

Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez

Patrick Pouyanné, directeur général et président du comité exécutif de Total

Jacques Aschenbroich, directeur général de Valeo

Antoine Frérot, président-directeur général de Veolia

Xavier Huillard, président-directeur général de Vinci

Nos engagements concrets

Aéroports de Paris

ENGAGÉ POUR LE CLIMAT

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 93 millions de passagers à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et plus de 41 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Aéroports de Paris, l'un des seuls acteurs mondiaux présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur aéroportuaire, est convaincu que le respect de l'environnement est un moteur de développement et de compétitivité. Plaçant de longue date les questions de lutte contre le changement climatique au cœur de sa stratégie, Aéroports de Paris est devenu en 2015, la référence européenne aéroportuaire (N°1/TOP 5) en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Tous les 5 ans, l'entreprise se fixe des objectifs stratégiques ambitieux notamment en faveur du climat.

Sur la période 2011-2015, d'ores et déjà 3 des 4 objectifs sont atteints :

- Réduire de 25% ses émissions de CO₂ internes en 2015 avec 2009 comme année de référence. A fin 2014, la réduction de ses émissions internes s'est établie à 41% ;
- Réduire de 12,5% sa consommation énergétique interne (électricité, chaleur et froid) en TEP / m² en 2015 avec l'année 2009 en référence ;
- Réduire ses émissions de CO₂ pour sa flotte de véhicules légers de 10% en 2015 par rapport à 2010 et améliorer la performance intrinsèque du parc de véhicules (véhicules électriques, hybrides...) ;
- Diversifier son mix énergétique en atteignant 15% d'énergies renouvelables (produites directement sur les aéroports) dans la consommation énergétique interne en 2015.

Sur la période 2016-2020, Aéroports de Paris s'est engagé dans de nouveaux défis durables :

- Diminuer les émissions de CO₂ de ses infrastructures aéroportuaires par passager de 50% entre 2009 et 2020, tout en développant le trafic ;
- Améliorer sa performance énergétique de 1,5% par an sur la période 2016-2020, ce qui représentera une réduction d'environ 15% entre 2009 et 2020 ;
- Consolider la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale de ses aéroports à 15% en 2020.

Au-delà des objectifs chiffrés, l'enjeu est de maintenir une qualité de service optimum pour nos clients et partenaires tout en favorisant des technologies durables et des processus responsables partout où cela peut être mis en œuvre. En 2015, nos trois principaux aéroports, Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget ont obtenu le niveau 3 de *l'Airport Carbon Accreditation* et l'entreprise (siège + 3 plates-formes) a obtenu la certification internationale ISO 50 001 pour son système de management de l'énergie.

Ces quelques exemples illustrent l'engagement constant d'Aéroports de Paris dans la lutte contre le changement climatique.

Alstom

Alstom s'engage en faveur de la mobilité durable

Le secteur du transport génère aujourd’hui au niveau mondial 23 % des émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie (source : AIE). Ces émissions ont augmenté entre 1990 et 2011 de plus de 50% notamment du fait du développement du transport routier (source : UIC). Pour atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique à + 2 °C, une contribution significative du secteur transport sera donc indispensable. Nous sommes convaincus que le rail aura un rôle clef à jouer dans le développement de systèmes de transport durables globaux. En effet les bénéfices du rail en termes d'efficacité énergétique, de faibles émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques, et d'optimisation de l'espace public en font l'un des modes de transport les plus durables.

Alstom est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de développement durable et d'éco-conception pour développer des solutions et systèmes ferroviaires toujours plus efficaces sur le plan énergétique et performants sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Pour cette raison, Alstom soutient l'initiative des entreprises françaises engagées pour le climat, la « French Business Climate Pledge ».

Alstom a également défini ses propres ambitions en matière d'efficacité énergétique de ses solutions et de ses opérations et s'engage à :

- réduire la consommation énergétique de ses solutions de transport de 20 % d'ici à 2020 (par rapport à 2014).

Alstom définit des méthodes standardisées d'estimation de la consommation d'énergie de ses trains, favorise le déploiement des meilleures technologies disponibles et l'innovation pour des nouveaux trains et services plus performants et collabore avec ses clients ainsi que ses fournisseurs pour optimiser la consommation d'énergie de ses solutions.

- réduire l'intensité énergétique de ses opérations de 10 % d'ici à 2020 (par rapport à 2014).

Alstom déploie des études énergétiques sur ses sites, met en œuvre des plans d'actions énergie et développe le recours à l'électricité d'origine renouvelable.

AREVA

L'objectif d'AREVA est de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à une énergie toujours plus propre, plus sûre et plus économique.

Dans un contexte d'accroissement de la population mondiale, d'augmentation de la consommation moyenne per capita en énergie et de renforcement de la lutte contre le changement climatique, le développement d'énergies non émettrices de gaz à effet de serre, est une priorité absolue.

AREVA conçoit, construit et assure la maintenance de réacteurs nucléaires. Le groupe fournit également aux électriciens les produits et services de l'ensemble du cycle du combustible ainsi que des services pour améliorer la sûreté et la sécurité de l'exploitation du parc existant. Son expertise et son exigence absolue dans ces domaines font d'AREVA un acteur de référence du secteur.

Dès 2004, AREVA a instauré un programme de réduction de son empreinte environnementale grâce à une maîtrise intransigeante de ses émissions de CO₂. Ce programme comprend également des objectifs ambitieux de réduction : des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie et d'eau, et enfin de la réduction des déchets conventionnels sous-produits.

Le bilan décennal publié à l'issue de l'exercice 2014 est éloquent et c'est donc avec confiance que le groupe prend l'engagement de réduire de 80% sa consommation d'énergie et de 50% ses émissions de CO₂ en 2020 par rapport à 2004.

De plus AREVA s'engage pour relever ce défi énergétique à contribuer à l'accroissement de la part d'électricité dé-carbonée au sein du bouquet énergétique mondial. L'accroissement du taux de disponibilité du parc en exploitation, l'extension de la durée d'exploitation des centrales actuelles et la croissance du parc de réacteurs nucléaires dans le monde représentent des contributions significatives. A titre d'exemple, la production d'électricité issue d'un réacteur EPR ou d'un réacteur ATMEA 1 réduit les émissions annuelles de CO₂ de 8 et 5,5 millions de tonnes respectivement.

Arkema

ARKEMA, groupe mondial de chimie de spécialités, designer de matériaux et de solutions innovantes, développe une stratégie « bas carbone » globale :

- En mettant en œuvre dans ses 137 unités industrielles dans le monde une politique cohérente d'**efficacité énergétique** qui, à partir d'objectifs de progrès précis et mesurables adoptés dans le cadre de son programme « Arkenergie® », entraîne des réductions significatives d'émissions de GES. Ce programme, basé sur des projets très concrets (ex : remplacement de chaudières, de moteurs, de pompes, calorifugeage renforcé, optimisation de la conduite des unités...), assure la cohérence des approches et des méthodes, et met à disposition des outils d'analyse, puis de mesure du degré d'atteinte des objectifs ;
- Par la réalisation de nouveaux **projets industriels** pour des produits qui ont un effet direct sur les émissions de CO2 sur les marchés finaux, ainsi, par exemple :
 - o production de gaz fluorés FORANE® dont Arkema est un des tout premiers producteurs au monde. Arkema travaille activement sur la quatrième génération de gaz réfrigérants pour l'automobile et les équipements stationnaires (air conditionné, chaîne du froid), dont le pouvoir de réchauffement planétaire, exprimé en tonnes eq.CO2, est plus de trois cent fois inférieur en moyenne aux gaz de troisième génération actuellement utilisés ;
 - o Tamis moléculaires spéciaux SILIPORITE® de notre filiale CECA pour unités de raffinage et pétrochimie entraînant économies d'énergie et réduction d'émissions associées très significatives chez nos clients ;
- En apportant à ses clients des **solutions** qui permettent de réduire les émissions de GES par une **réduction de la consommation d'énergie**, une **meilleure isolation thermique**, un **allègement des matériaux** mis en œuvre, ou qui contribuent au développement des **énergies renouvelables**, ainsi :
 - o L'ensemble de la gamme RILSAN®, polyamides bio-sourcés de très haute performance, avec en particulier le RILSAN HT® qui peut dans l'automobile substituer, du fait de sa résistance à très haute température, des pièces fonte ou aluminium « sous capot » ;
 - o Les polymères fluorés KYNAR® pour application dans les batteries Li-Ion, le photovoltaïque et l'éolien, ou les résines fluorées de revêtement AQUATEC® pour unités et bâtiments industriels limitant l'absorption thermique, et donc les besoins de climatisation ;
 - o Les résines photoréticulables sous UV de notre filiale SARTOMER qui permettent d'appliquer des revêtements à température ambiante, donc avec une consommation énergétique particulièrement réduite et sans émissions de CO2 ou de composés organiques volatils.

Auchan

Conscient de son impact écologique, Groupe Auchan travaille systématiquement et activement depuis 2008 à diminuer ses consommations d'énergie dans les 12 principaux pays où il est implanté. Fin 2013 il a été décidé de faire de l'efficience énergétique un projet d'entreprise. En 2014, l'ensemble des métiers du groupe, hypermarchés, supermarchés et immobilier commercial s'est fixé un objectif au niveau mondial : **diminuer de 20% additionnels la consommation d'énergie au global de ses sites – entrepôts, hypermarchés, supermarchés sièges, et centres commerciaux – d'ici 2018**. Décision qui vient renforcer sa mobilisation pour faire de l'économie d'énergie une nouvelle compétence au cœur de ses métiers, de constructeur et exploitant de centres commerciaux, à gestionnaire de magasins alimentaires, grands utilisateurs de climatisation et de matériels frigorifiques. En octobre 2015, l'inauguration en France du nouveau centre commercial des « Saisons de Meaux » illustre le niveau d'exigence atteint aujourd'hui par le Groupe : un centre commercial certifié BREEAM Very Good^[1], un hypermarché Auchan conçu pour consommer 35% d'énergie en moins qu'un magasin classique^[2] et certifié ISO 50001, une installation frigorifique fonctionnant au CO₂ pour limiter drastiquement son impact en émissions de gaz à effet de serre.

A l'occasion de la COP21, Groupe Auchan confirme l'ambition publiée dans son rapport d'activité et de développement responsable 2014 : « faire du climat une préoccupation partagée avec nos millions de clients ». Il s'agit de promouvoir la sobriété carbone dans la consommation, en premier lieu l'alimentation, à l'origine d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. Le Groupe se mobilise pour rendre accessible à tous les consommateurs, même ceux qui ont peu de moyens, une offre de plus en plus élargie de produits frais, locaux, de saison et biologiques^[3], pour diminuer le gaspillage alimentaire et réduire les emballages, conditions pour un régime alimentaire moins « carboné ».

^[1] La certification Breeam comprend 9 sections dont la plus importante est l'énergie qui compte pour 19% dans la notation. Immochan a choisi de soumettre à l'évaluation BREEAM tous ses projets de construction ou rénovation lourde de centres commerciaux.

^[2] 299 kWh/m²/an.

^[3] 7 880 références de produits bio-commercialisés dans ses supermarchés et hypermarchés.

Avril

Fondé à l'initiative du monde agricole pour assurer l'avenir des filières françaises des oléagineux et des protéagineux, Avril est un groupe industriel et financier présent en France et à l'international dans des secteurs aussi diversifiés que l'alimentation humaine et animale, les énergies et la chimie renouvelables.

En un peu plus de 30 ans, le Groupe a changé de dimension mais sa raison d'être est restée la même : **créer durablement de la valeur dans les filières des huiles et protéines, contribuant ainsi à une meilleure alimentation des Hommes et à la préservation de la planète.**

Pour réduire son empreinte environnementale, Avril a mis en place des démarches innovantes d'amélioration continue afin de mobiliser l'amont agricole, de réduire les consommations énergétiques de ses sites industriels et de favoriser une logique d'économie circulaire dans laquelle rien ne se perd et tout se transforme.

- **Avril accompagne les agriculteurs et les éleveurs dans une démarche continue de progrès environnemental**

Depuis 2007, l'ensemble des acteurs de la filière française du biodiesel, de l'amont agricole à l'aval industriel, s'est organisé autour d'une initiative unique en son genre, baptisée la « **Démarche de Progrès Colza Diester** ». Aux côtés d'Avril, de sa filiale Saipol et de Terres Inovia, l'institut technique de la filière des huiles et protéines végétales, cette démarche rassemble aujourd'hui plus de 10 000 agriculteurs, mais également des techniciens, collecteurs, transformateurs et industriels intervenant à différentes étapes de la chaîne de valeur.

Avril accompagne en outre ses 26 000 éleveurs partenaires dans le cadre d'une démarche similaire baptisée « **Economie Planète** ». Cette dernière se concentre sur l'optimisation de l'alimentation des animaux, contribuant notamment à limiter les rejets dans l'environnement (méthane, phosphore, azote) et à améliorer les performances environnementales des élevages.

- **Des investissements industriels significatifs**

Le groupe Avril a investi ces trois dernières années 80 M€ dans la construction de chaudières biomasse pour réduire les émissions de GES de ses activités industrielles. Par exemple, grâce à ces investissements, **42 % des besoins actuels en énergie pour la production de biodiesel Diester sont issus de sources renouvelables**. Un impact doublement positif, puisque le biodiesel Diester émet jusqu'à 60 % de GES de moins que le gazole auquel il est incorporé.

- **Favoriser une logique d'économie circulaire**

Le modèle en filière d'Avril s'appuie sur un principe d'économie circulaire selon lequel tous les déchets doivent être valorisés. La **valorisation systématique des coproduits** est inscrite au cœur des activités d'Avril, à l'instar de la production de tourteaux issus de la trituration des graines de colza. Dans une logique d'**écologie industrielle**, ce principe s'étend à la **valorisation des résidus et déchets** générés par les activités du Groupe, à l'exemple des chaudières biomasses permettant de valoriser les résidus de trituration et de deux filiales spécialisées : Adonial, qui valorise en nutrition animale les écarts de production de l'industrie agroalimentaire, et Terrial, experte dans la transformation des déchets en énergie et fertilisants par voie de compostage et méthanisation.

Axa

Notre position

Face au changement climatique, le Groupe AXA déploie son expertise en matière de compréhension, de gestion et de prévention des risques, et mobilise ses capacités d'investissement pour financer et encourager la transition énergétique.

Les assureurs sont bien placés pour traiter les risques liés au changement climatique. Ils peuvent financer et encourager la recherche et l'éducation sur ces risques. Ils possèdent des données sur la sinistralité, ainsi que des outils et des modèles pour analyser ces données et faire des prévisions. Il leur incombe de découvrir les nouveaux risques et de les rendre public. Par le niveau important de leurs investissements, les assureurs sont également en position privilégiée pour envoyer certains signaux à la communauté financière et aux entreprises dans lesquelles ils investissent. Ces initiatives répondent à la fois aux dimensions d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique.

Nos engagements

Partenaire officiel de la COP 21, le Groupe AXA a pris en 2015 des engagements forts en tant qu'investisseur institutionnel :

- **Désinvestissement du charbon** : AXA a décidé de céder ses investissements dans les entreprises les plus impliquées dans les activités liées au charbon. Cela représente un désinvestissement de 500 millions d'euros. Ce choix contribue à la fois à réduire les risques de nos portefeuilles et à créer une plus grande cohérence avec notre stratégie d'entreprise responsable, afin de contribuer à construire une société plus sûre, plus résiliente et plus durable.
- **Investissements verts** : Nous nous engageons à tripler nos investissements « verts » avec comme objectif de dépasser les 3 milliards d'euros d'ici 2020 pour notre actif général, provenant principalement de capital-investissement dans les technologies propres, d'infrastructures ou encore d'obligations vertes.
- **Empreinte carbone de nos portefeuilles** : AXA a également signé le « Montreal Carbon Pledge », qui nous engage à évaluer et rendre public l'intensité carbone de nos investissements d'ici décembre 2015.
- **Intégration ESG** : nous nous sommes engagés à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour toutes les classes d'actifs pertinentes de notre actif général d'ici la fin de l'année 2015.

Outre l'atténuation des risques, l'adaptation au changement climatique est également un impératif. AXA travaille donc de concert avec les acteurs publics afin d'améliorer la capacité de résilience des infrastructures et des populations, notamment dans les pays en développement :

- **Assurance paramétrique** : AXA a signé un partenariat avec la Banque Mondiale pour mettre à disposition du plus grand nombre des solutions innovantes d'assurance climatique indicielle.
- **Sécurité alimentaire** : AXA a rejoint l' « African Risk Capacity », un mécanisme de réassurance régional dont la mission est d'aider les Etats Membres de l'Union Africaine à mieux anticiper les événements climatiques extrêmes et assurer ainsi la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables.
- **Micro-assurance** : le Groupe multiplie le développement des activités de micro-assurance, par exemple travers des partenariats avec des acteurs comme LeapFrog ou MicroEnsure.
- **Villes durables** : le Groupe collabore actuellement avec le Programme des Nations Unies pour l'Assurance Responsable (UN PSI) dans le cadre d'une étude internationale à propos de la résilience des villes et des entreprises face au changement climatique.

Plus d'informations : <http://www.axa.com/fr/responsable/changement-climatique>

BNP Paribas

1- Favoriser la transition énergétique :

BNP Paribas va multiplier par plus de deux ses financements aux énergies renouvelables de 6,9Mds € en 2014 à 15 Mds € en 2020 et vise une place parmi les 3 premiers acteurs mondiaux, en euros, du marché des obligations vertes.

BNP Paribas va développer l'offre d'amélioration de l'efficacité énergétique des logements qu'il propose déjà à ses clients particuliers, que ce soit via des offres et services dédiés ou via des partenariats avec des acteurs industriels.

BNP Paribas va investir 100M€ à l'horizon 2020 dans des start up qui innovent pour la transition énergétique (stockage de l'énergie, réseaux intelligents, ...)

2- Réduire le soutien aux énergies fossiles et gérer le risque carbone :

Avec 23% de renouvelables et 23% de charbon, le mix électrique financé par le Groupe est en avance sur le mix mondial (respectivement 21% et 40% selon l'AIE).

BNP Paribas va encore plus loin avec la décision de ne plus financer l'extraction de charbon que ce soit via les projets miniers ou via les sociétés minières spécialisées dans le charbon qui n'ont pas de stratégie de diversification.

En matière de financement des centrales à charbon, BNP Paribas met en place une stratégie différenciée applicable globalement:

- Dans les pays dits à hauts revenus: plus aucun financement de centrales électriques à charbon
- Dans les autres pays, BNP Paribas étudiera la possibilité de financer ces projets selon les critères suivants : le pays hôte devra avoir pris un engagement de limiter ses émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la COP 21, le projet devra faire l'objet d'une consultation des populations locales potentiellement impactées, leur dédommagement devra être prévu si nécessaire et elles devront avoir accès à un mécanisme de recours, et la centrale devra être conçue pour réduire au maximum ses émissions de gaz à effet de serre.

De plus, le Groupe ne financera que les entreprises productrices d'électricité qui ont une stratégie de réduction de la part de charbon dans leur production au moins aussi ambitieuse que celle de leur pays.

BNP Paribas va également intégrer la composante climatique dans la méthodologie de notation des projets et entreprises qu'elle finance. Le Groupe va ainsi progressivement systématiser l'utilisation d'un prix interne au carbone.

Dans la gestion d'actifs, BNP Paribas Investment Partners va, d'abord, mesurer et publier l'empreinte carbone des fonds gérés dans le cadre du Montreal Carbon Pledge ; ensuite, continuer à réduire l'exposition carbone ainsi que continuer à développer des fonds bas carbone à destination des investisseurs

3- Protéger les puits de carbone des forêts :

BNP Paribas est signataire du BEI Soft Commodities Compact, qui l'engage à un objectif de « Zéro Net Deforestation » dans ses activités de financements et investissements. Le Groupe applique déjà des critères forestiers très stricts dans ses politiques de soutien aux secteurs Agriculture, Huile de Palme, Pâte à Papier.

4- Réduire ses propres émissions :

BNP Paribas a pris l'engagement de réduire de 25% en 2020 l'émission de CO₂ / collaborateur par rapport à 2012, sur l'ensemble de ses implantations (185000 collaborateurs dans 75 pays). Près de 10% de réduction ont déjà été réalisés en deux ans.

5- Soutenir la recherche :

La Fondation BNP Paribas a depuis 2011 soutenu 10 projets de recherche scientifique internationaux sur le climat avec un budget total de 6M€.

Plus d'informations :

<http://www.bnpparibas.com/banque-responsable/notre-engagement-faveur-transition-energetique>

Carrefour

« Pour Carrefour, bien faire notre métier, c'est préserver les ressources pour servir des produits de qualité à nos clients. Pour nous, il n'y a pas de performance économique sans performance relationnelle, sociétale et environnementale. » Georges Plassat, CEO Carrefour

Carrefour s'engage à réduire de 40% les émissions de CO2 de ses magasins dans le monde en 2025 (vs 2010) et à terme de -70% en 2050. Les leviers sont à deux niveaux : les principales sources directes d'émissions de CO2 (consommation d'énergie, utilisation de fluides réfrigérants et transports de marchandises) et les sources indirectes, notamment l'impact CO2 des marchandises commercialisées.

1- Fixer un prix interne du CO2 de manière volontaire

L'objectif est d'investir dans des technologies moins émettrices de CO2.

2- Réduire la consommation d'énergie de 30% en 2025

Le plan Antigaspi qui a permis une baisse en dix ans de -31,1 % en 2014, repose sur la fermeture des meubles froids, un éclairage LED, le pilotage de compteurs intelligents en magasin, et le partage de bonnes pratiques. Résultat : 5 ans d'avance sur l'objectif de -30% en 2020. Un projet inédit de « magasin autonome en énergie » en 2016 en France concentrera les technologies et innovations les plus efficaces.

3- Développer la part des énergies renouvelables dans nos consommations

Grâce à des initiatives de production d'énergies renouvelables à l'aide de panneaux photovoltaïques sur les magasins et les plateformes logistiques.

4- Réduire de 40% les émissions de CO2 liées à la production de froid en 2025

Anticipation de la suppression des fluides HFC, nouvelles installations testées depuis 2009 avec des fluides naturels (CO2), pour un froid « propre ». Un engagement renforcé dans le cadre collectif du Consumer Goods Forum (400 entreprises - 70 pays).

5- Réduire de 30% les émissions de CO2 liées au transport de marchandises en 2025

Sur les 2 dernières années Carrefour a réduit de 7% ses émissions GES par la palette grâce à l'optimisation logistique : la réduction des distances, la fin des retours à vide et un meilleur remplissage des camions. Des alternatives au diesel sont développées avec un test de 6 véhicules hybrides et, une flotte de 200 véhicules biométhane d'ici 2017. Anti-gaspi, cette solution est anti-pollution : pas de particules fines, moins 90% des émissions de CO2. Pour aller plus loin, en Chine, Carrefour propose des navettes 100% électriques pour ses clients.

6- Mobiliser nos fournisseurs dans la lutte contre le changement climatique

70% des émissions de CO2 d'un produit sont liés à l'amont agricole. C'est pourquoi Carrefour s'engage au sein du Consumer Goods Forum, instance représentative du secteur agro-alimentaire, à stopper la déforestation avant 2020, supprimer les HFC et réduire de moitié les déchets alimentaires d'ici 2025.

Carrefour engage ses fournisseurs dans l'agroécologie, à travers ses « Filière Qualités Carrefour », (21 000 producteurs dans le monde), et agit pour réduire le gaspillage alimentaire: vente en promo des produits à date courte, allongement des dates limites de consommation, dons aux associations (88 millions de repas donnés en 2014), information des clients, conditionnement des fruits et légumes, tests de nouveaux emballages...

Crédit Agricole

Le Crédit Agricole mesure l'importance de son rôle dans la transition énergétique. Les positions de premier plan du Groupe, ses expertises métiers, son poids économique (30 milliards d'euros de produit net bancaire) et sa dimension (140 000 collaborateurs) constituent de nombreux atouts pour prendre part au financement de cette nouvelle économie de façon soutenue et dynamique. L'implantation locale de la banque, au travers des Caisses régionales et de LCL, véritables « bras armés » de son action sur le terrain, vient décupler cette force.

Le Crédit Agricole a donc choisi de faire de l'Énergie et de l'Environnement l'un de ses quatre domaines d'excellence, aux côtés du Logement, de l'Agriculture-Agroalimentaire et de la Santé-Vieillissement, dans son Projet de Groupe 2010 puis dans son Plan à Moyen Terme 2014-2016. Notre volonté est d'apporter un accompagnement économique et financier adapté à l'ensemble de nos clients. Cette ambition stratégique est au cœur de la Politique RSE du Groupe et du Pacte Coopératif et Territorial des Caisses régionales. Les enjeux sont multiples :

- Proposer des produits et services permettant aux clients de privilégier les énergies renouvelables, les transports propres ou les économies d'énergie, et d'accélérer la transition vers une économie décarbonée ;
- S'engager dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO2 induites par ses financements et ses investissements ;
- Accompagner nos clients dans la décarbonation de leurs portefeuilles de placement et de leur épargne.

Danone

Objectif : zéro carbone sur son périmètre de responsabilité élargi

Danone a annoncé l'adoption d'une nouvelle politique climat ambitieuse fixant l'objectif zéro émission de carbone sur son périmètre de responsabilité élargi, direct et partagé. Pour y parvenir, Danone co-créera des solutions avec les acteurs de son écosystème : communautés agricoles, fournisseurs, clients et consommateurs. L'entreprise souhaite ainsi renforcer la solidité de l'ensemble de sa chaîne alimentaire au service d'une croissance économique responsable et pérenne.

Fidèle à la vision proposée par Antoine Riboud dès 1972, l'entreprise continue à s'appuyer sur son double projet économique et social pour placer les enjeux environnementaux au cœur de ses activités. C'est dans cette optique que Danone a décidé, en 2000, de se fixer des objectifs environnementaux quantifiés, ainsi qu'un plan de marche à 10 ans. En 2008, l'entreprise a accéléré le rythme en officialisant son ambition de réduire son intensité carbone de 30 % en cinq ans sur son périmètre de responsabilité directe, un objectif qui a été dépassé dès la fin de l'année 2012¹.

La nouvelle politique climat va plus beaucoup loin. Elle ne concerne plus seulement son périmètre direct – production, emballage, logistique, fin de vie des produits – mais aussi son périmètre de responsabilité partagée (principalement l'amont agricole) qui représente 65% des émissions de carbone. Danone s'engage donc sur l'ensemble de son périmètre de responsabilité, dont les émissions de carbone s'élèvent à 18,8 millions de tonnes².

La nouvelle politique climat vise à long terme le zéro net carbone. Danone s'engage en premier lieu à réduire de 50% en intensité ses émissions de gaz à effet de serre entre 2015 et 2030, et avant 2025 commencé à réduire ses émissions en valeur absolue.

Pour y parvenir, la stratégie climat de Danone se décline en cinq axes :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre sur son périmètre de responsabilité élargi ;
- co-créer des programmes de séquestration du carbone dans l'agriculture, les forêts et les écosystèmes naturels ;
- éliminer totalement, d'ici à 2020, la déforestation de la chaîne d'approvisionnement de Danone ;
- assurer la résilience de nos cycles pour faire face aux risques systémiques ;
- contribuer à l'émergence d'habitudes alimentaires saines en utilisant les ressources naturelles de façon durable.

Afin d'atteindre ses objectifs, Danone poursuivra son travail d'innovation sociale en stimulant l'émergence de nouvelles formes d'alliances et de coopération porteuses de changement.

L'entreprise s'appuiera également sur un module de calcul de l'empreinte carbone de dernière génération, que Danone a développé et intégré à son système d'information. L'objectif est de déployer ce module carbone dans l'ensemble de ses filiales d'ici 2020.

¹ Réduction de l'empreinte carbone en intensité : -42% (en g CO2 / kg de produits vendus) entre 2008 et 2014

² Chiffre 2014

EDF

Le groupe EDF dispose, grâce aux décisions d'investissement judicieuses du passé, d'un mix énergétique bas carbone, compétitif et diversifié.

Il affiche 17 grammes de CO2 par kWh en France, soit 20 fois moins que la moyenne européenne, qui est d'environ 300 grammes par kWh.

En France continentale, EDF a produit près de 98 % de son électricité sans émission de CO2 en 2014. Depuis 1990, EDF a plus que divisé par deux ses émissions de carbone.

Ce mix énergétique est équilibré et favorise les énergies décarbonées. Il associe majoritairement énergie nucléaire, qui fournit une électricité compétitive et sans CO2, énergie hydraulique, avec la première capacité d'Europe, et nouvelles énergies renouvelables, éolienne et solaire en priorité. Il repose sur la complémentarité : la puissance apportée par le nucléaire, le volontarisme des énergies renouvelables, et la sécurité d'approvisionnement qu'apportent ces deux types d'énergie. Il permet de limiter, dès aujourd'hui, le recours aux énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre : le pétrole, le charbon mais aussi le gaz naturel.

L'ambition d'EDF est de poursuivre cet engagement en tant que leader de la croissance bas carbone.

- en accompagnant nos clients vers une consommation optimisée. À ses clients qui sont également producteurs d'énergie et producteurs d'économies d'énergie, EDF propose de nouveaux services qui s'appuieront, en particulier, sur les possibilités ouvertes par la révolution numérique.
- en exploitant, en France comme en Grande Bretagne un parc nucléaire, non émetteur de gaz à effet de serre et en investissant dans des capacités nouvelles
- en construisant de nouvelles capacités en énergies renouvelables, hydraulique, éolien et solaire, en partenariat avec les territoires et en s'appuyant sur les performances du système centralisé, robuste et souple, qui permet le développement des énergies locales et intermittentes. L'objectif d'EDF est de doubler la capacité installée au niveau mondial d'ici 2030 de 28 à plus de 50GW.

Eiffage

Les quatre branches du groupe Eiffage – la construction, les infrastructures, l'énergie, et les concessions – s'engagent pour lutter contre le changement climatique à travers leurs activités et leur offre intégrée pour la ville durable.

- 1- Depuis 2011, le Groupe identifie et mesure les émissions de GES de ses activités, préalable nécessaire à toute conduite du changement dans ce domaine. La réduction de l'empreinte carbone à travers un meilleur management de l'énergie et une transition vers les énergies renouvelables est engagée.
- 2- Eiffage s'est doté de sa propre méthodologie d'urbanisme durable, HQVie® - Haute qualité de Vie, qui regroupe toutes les solutions durables proposées par le Groupe et aide les managers à évaluer la durabilité d'un projet.
En tant qu'ensemblier de la ville, le Groupe imagine et réalise d'ores et déjà un éco-quartier à Marseille où tous les paramètres sont pris en compte dans une « approche systémique »: approvisionnement en énergie renouvelable, éco-conception des bâtiments, mixité des usages, agriculture urbaine.
A plus long terme, l'objectif est de répondre à la multiplicité des enjeux de l'aménagement urbain durable à travers la mobilité, l'énergie, la construction et de favoriser le changement des comportements. Ainsi, l'outil numérique de design urbain Astainable® met en scène pour Astana, capitale kazakhe, 350 solutions aptes à en réduire l'empreinte écologique.
- 3- Au-delà, le Groupe souhaite :
 - poursuivre la maîtrise de la consommation d'énergies fossiles et des émissions de GES qui y sont liées à travers un management précis au sein de chaque métier du Groupe ;
 - inclure systématiquement des analyses de cycle de vie des bâtiments et infrastructures ainsi que des pratiques d'éco-conception dans les engagements contractuels ;
 - faire avancer la R&D dans la substitution des énergies fossiles et la réutilisation des matériaux en particulier dans les infrastructures.

Pour ce faire, il valorise trois types d'actions :

- soutenir les programmes de recherche en faveur des produits et procédés de substitution aux énergies fossiles et encourager leur adoption par les marchés ;
- dupliquer le fonds d'arbitrage carbone, mis en place sur la ligne ferroviaire à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire, pour financer des solutions bas carbone ;
- approfondir et promouvoir les savoir-faire du Groupe en termes de construction durable et de rénovation énergétique, assortis d'un recours aux certificats d'économie d'énergie au bénéfice des clients.

Pour en savoir plus :

www.developpementdurable.eiffage.com/

Elior

Elior Group, un acteur engagé depuis sa création en 1991

La participation du groupe Elior à un événement mondial pour la préservation de la planète ne doit rien au hasard. Elior Group est une entreprise engagée depuis plus de 10 ans dans une démarche exigeante de responsabilité sociale et environnementale, avec notamment une politique d'approvisionnements responsables, des programmes de sensibilisation pour l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde, et un engagement fort dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et le don aux associations caritatives. Le groupe s'inscrit aujourd'hui dans une logique de progrès permanent et la COP21 doit être l'occasion pour nous tous d'améliorer collectivement nos pratiques.

Philippe Salle, président-directeur général Elior Group

Elior Group : une responsabilité environnementale et sociale

Depuis sa création en 1991, la responsabilité sociale et environnementale du groupe Elior repose sur un engagement quotidien porté sur la qualité, l'innovation, la relation à l'autre et d'une façon plus générale, sur les grands enjeux sociétaux. Le respect de cet engagement est au cœur des relations de confiance nouées au fil des années avec ses clients et ses convives, ses fournisseurs et l'ensemble des partenaires.

Depuis 10 ans, Elior Group est adhérent au Pacte mondial des Nations unies et promeut les principes en faveur des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans sa démarche d'achats responsables, Elior Group, membre fondateur de la Responsible Fishing Alliance, réajuste sa politique de préservation des ressources halieutiques. Sont dorénavant interdits les approvisionnements en poissons de grands fonds (le grenadier, l'empereur...), tous les requins les plus menacés, ainsi que le thon rouge.

Elior Group s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec la redistribution de ses invendus à des associations caritatives, via son partenariat national avec l'association la Tablée des Chefs. Elior Group organise des chasses au gaspi ludo-éducatives en milieu scolaire. Cette animation permet de faire prendre conscience aux convives d'écoles primaires, collèges ou lycées de la quantité journalière d'aliments gaspillés pour ainsi la réduire et apprendre à consommer intelligemment. En 5 ans, 600 000 enfants ont été sensibilisés.

Pour repérer quelques-uns des 11 000 producteurs locaux de France, la direction des achats et de la logistique Elior Group a développé un outil exclusif de géolocalisation permettant d'identifier rapidement sur la carte les producteurs et fournisseurs du Groupe, puis d'apporter des solutions d'approvisionnement en circuit courts.

Elior Group a fait de la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre une de ses priorités. Le groupe Elior a créé son propre outil de mesure carbone adapté à ses activités de restauration, concessions et services. En France, un réseau d'une quarantaine d'experts internes réalise et suit les plans d'actions de ses sites.

Le Groupe a aujourd'hui connaissance des principaux postes d'émission pour ses différentes activités et agit pour la réduction de leur impact. Cette démarche s'est vue renforcée en 2013, avec la souscription à la licence « Prestataire Bilan Carbone » délivrée par l'association Bilan Carbone.

ENGIE

Dès 2013, ENGIE s'est engagé à **réduire de 10% les émissions de CO₂éq au kWh** qu'il produit dans le monde en 2020 par rapport à 2012. Le taux de ses émissions au kWh produit, était déjà, selon les chiffres AIE, inférieur de 20% à la moyenne mondiale pour la production électrique.

En 2014, ENGIE s'est engagé à **doubler ses capacités de production à base d'énergie renouvelable en Europe d'ici 2025**. Le Groupe avait déjà affiché un objectif d'augmenter de 50% ses capacités de production à base d'énergie renouvelables entre 2009 et 2015.

Le Groupe a décidé en octobre 2015, de **ne plus lancer de nouveaux projets de production d'électricité au charbon** qui ne soit pas déjà juridiquement engagé.

ENGIE s'est engagé à **réduire de 40% en 2020 par rapport à 2008 la consommation d'énergie primaire dans ses bâtiments en France et en Belgique** (qui représentent 60% de son parc de bâtiments).

ENGIE est le **premier fournisseur mondial de services d'efficacité énergétique**. Le Groupe développe l'information et le conseil auprès des consommateurs en s'appuyant sur les nouvelles technologies numériques. Ses offres de solutions décarbonées proposent équipements en efficacité énergétique, optimisation énergétique et innovation.

ENGIE soutient fortement la **généralisation de signaux de prix du carbone**, indispensables au respect de l'objectif 2°C et à l'accélération de la transition énergétique. Dans cette même optique, ENGIE a émis en 2014 une «obligation verte» (Green Bond) de 2,5 milliards d'euros afin de financer des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

JCDecaux

En 1964, Jean-Claude Decaux invente l'abribus publicitaire.

Cinquante et un ans plus tard, le succès de JCDecaux repose sur son modèle économique fondateur : fournir aux villes et aux sociétés de transport des produits et services financés par de l'espace publicitaire. N° 1 mondial de la communication extérieure, désormais présent dans plus de 70 pays, le Groupe a su anticiper les évolutions des modes de vie avec des solutions innovantes, adaptées aux besoins des villes et citoyens ainsi que des annonceurs et consommateurs.

La poursuite d'une croissance économique respectueuse des hommes et de l'environnement est au cœur de notre modèle.

En effet, le développement durable est un facteur clé de compétitivité pour JCDecaux. Au fil des années et de l'expansion de nos activités, l'engagement du Groupe s'est affirmé par des politiques volontaristes, d'abord en matière de qualité puis, plus récemment, par une approche globale de la responsabilité environnementale, sociale et sociétale. Pour opérer cette évolution, nous nous appuyons sur nos trois valeurs fondatrices, partagées par tous les collaborateurs du Groupe : la passion, la qualité et l'innovation.

Inventer des solutions durables pour répondre aux mutations urbaines

C'est un engagement historique de JCDecaux. Des abribus aux systèmes de vélos en libre-service, des sanisettes à entretien automatique aux objets connectés de la ville "intelligente", JCDecaux anticipe et explore les dimensions inédites que vont revêtir les espaces urbains : la ville ouverte, la ville connectée et la ville ingénierie. Le Groupe participe ainsi, en collaboration avec ses parties prenantes, à l'avènement d'un urbanisme et d'une mobilité plus responsables.

LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE JCDECAUX

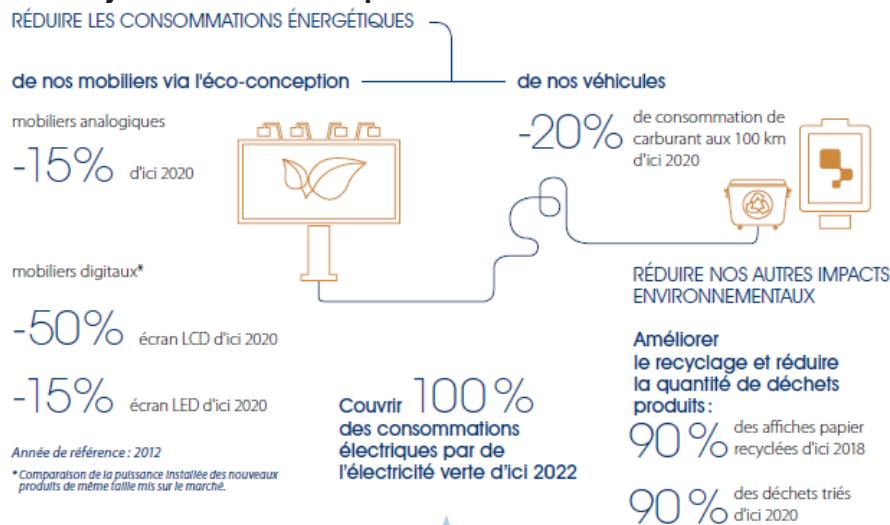
Réduire nos consommations énergétiques

Les consommations énergétiques représentent le principal impact environnemental du Groupe. La maîtrise de ces consommations, via l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos produits et services, constitue un vecteur de croissance durable.

Réduire nos autres impacts environnementaux.

Les analyses de cycle de vie (ACV) réalisées par JCDecaux ont permis de préciser d'autres impacts environnementaux : le papier, le plastique et les déchets. Préserver les ressources passe par l'optimisation de leur utilisation mais aussi par une démarche d'innovation portant sur les matières utilisées, les produits développés et les processus mis en place.

Nos objectifs concrets et publics



Voir notre stratégie à <http://www.jcdecaux.com/fr/Developpement-durable/Notre-strategie>

Kering

« *J'ai la conviction qu'une entreprise durable est une entreprise qui réussit. Le développement durable est à la fois une opportunité commerciale et de leadership.* » *François-Henri Pinault, Chairman & CEO, Kering*

Le secteur du Luxe reposant sur des matières premières de haute qualité, nous devons comprendre les vulnérabilités auxquelles nous exposé le changement climatique et nous montrer proactifs en renforçant la résilience de nos chaînes d'approvisionnement. De fait, la mise en œuvre d'une stratégie climatique ambitieuse au niveau de l'entreprise n'est pas négociable.

La stratégie de lutte contre le changement climatique de Kering est intégrée dans ses activités en propre ainsi que dans ses chaînes d'approvisionnement. Elle vise à réduire son impact climat, mais aussi à trouver des solutions pour contribuer à renforcer la résilience au changement climatique dans l'ensemble des activités du Groupe. **Dans ce cadre, Kering s'est fixé des objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2016 qui prévoient notamment de réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant de la production de ses produits et services de 25% et de s'assurer que ses chaînes d'approvisionnement ne soient pas cause de déforestation.** En ce sens, le Groupe s'est fixé l'objectif d'utiliser dans ses produits des cuirs d'origine 100% responsable et contrôlée, n'ayant pas pour effet de transformer des écosystèmes sensibles en pâturages ou en terres agricoles pour l'alimentation des élevages.

La mesure et la compréhension de l'empreinte écologique complète du Groupe (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau, pollution des eaux, déchets, pollution atmosphérique et utilisation des terres) dans toute la chaîne d'approvisionnement et jusqu'aux matières premières jouent un rôle fondamental dans la stratégie globale de Kering. Afin de comprendre cet impact, **Kering a mis au point le Compte de Résultat Environnemental (Environmental Profit & Loss Account ou E P&L en anglais)** : cet outil pionnier aide les décideurs à faire leurs choix en tenant compte des défis posés par le changement climatique dans la chaîne d'approvisionnement et catalyse ainsi le développement d'un business model plus durable pour le Groupe. L'analyse menée grâce à l'E P&L permet à Kering d'identifier les points de vigilance de ses chaînes d'approvisionnement dans ses produits des cuirs d'origine et de cibler de manière stratégique la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre pour améliorer son efficacité énergétique dans l'ensemble du processus de fabrication. C'est également un outil grâce auquel Kering peut travailler avec ses fournisseurs pour développer un approvisionnement – comme celui du cuir – et des systèmes de production plus durables, et mettre en œuvre de nouvelles technologies bas carbone.

Les efforts concrets de Kering en lien avec le climat touchent tous les domaines d'activités. Le Groupe aide notamment ses marques à appliquer de bonnes pratiques en boutique grâce au programme *Smart Sustainable Store* ; déploie l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables et les investissements bas carbone dans ses chaînes d'approvisionnement, comme avec le programme *Clean By Design*, qui réduit les consommations énergétiques de 15 à 30% dans les usines de textile. Les initiatives de Kering privilégient également les solutions à faible empreinte carbone dans le développement de ses produits. À titre d'exemple, son *Materials Innovation Lab* propose aux marques de Kering de les aider à intégrer des matériaux plus durables dans leurs chaînes d'approvisionnement et dans leurs produits. Autre initiative pionnière, la marque Gucci a ainsi lancé les premiers sacs à main zéro déforestation et instauré par là même de nouvelles normes en matière de traçabilité et de certification environnementale.

Enfin, dans le cadre de sa stratégie globale, Kering compense annuellement ses émissions résiduelles des scopes 1 et 2 du Greenhouse Gas Protocol grâce à des projets REDD+. Ces projets lui permettent d'atténuer ses émissions de gaz à effet de serre tout en investissant dans des infrastructures écologiques. Une démarche qui va au-delà des écosystèmes et des chaînes d'approvisionnement immédiates de Kering et qui contribue à améliorer la résilience du Groupe au changement climatique pour l'avenir.

<http://www.kering.com/fr/dev-durable>

Kingfisher

Kingfisher et ses enseignes s'engagent pour le climat

Kingfisher plc est un groupe international d'amélioration de la maison qui exploite environ 1 200 magasins dans 10 pays en Europe. Ses principales enseignes sont B&Q, Castorama, Brico Dépôt et Screwfix. Kingfisher est également présent en joint-venture en Turquie avec Koçtaş. Le Groupe a pour objectif d'apporter une contribution positive à son environnement : créer de la valeur économique, sociale et environnementale, en intégrant pleinement les enjeux du développement durable.

• NOS CONVICTIONS

C'est pourquoi, dans le cadre des discussions qui entourent la Conférence Paris Climat 2015, Kingfisher affirme avec conviction :

- son soutien en faveur de l'objectif global de limiter à 2°C le réchauffement climatique ;
- sa croyance qu'un agenda bas-carbone est bénéfique pour les entreprises et pour l'ensemble de l'économie ;
- son souhait de soutenir les innovations bas carbone, notamment dans les domaines concernant son activité.

• NOS ENGAGEMENTS

Parce que chez Kingfisher, nous croyons qu'on peut lutter contre le changement climatique avec des produits du quotidien, accessibles à tous, tout en limitant notre propre impact environnemental, nous avons choisi de prendre des engagements forts dans 3 domaines représentatifs de notre activité, d'ici 2020 :

- Afin de contribuer activement à la lutte contre la déforestation, atteindre 100% de bois issu d'achats responsables (certifié ou recyclé) – nous en sommes aujourd'hui à 92% ;
- Pour diminuer l'impact environnemental de nos magasins, nous avons lancé une politique volontariste visant une baisse de 45% de nos consommations d'énergie (année de référence 2010/2011) – pour l'instant nous avons atteint 17% ;
- Pour aider nos clients à rendre leur maison plus confortable, plus économique et plus durable, nous avons développé une offre qualitative de services et de produits, accessibles à tous, notre ambition est que cette offre permette à nos clients d'économiser 38 TWh grâce à ces solutions – nous en sommes aujourd'hui à 8,6 TWh, assez pour alimenter pendant un an 900 000 foyers.

Globalement, le groupe s'est donné pour objectif de réduire de 25% son empreinte carbone absolue d'ici 2020.

• NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION

Pour contribuer à sensibiliser ses parties prenantes à la lutte contre le changement climatique, Kingfisher a lancé plusieurs actions :

- En s'associant à plusieurs initiatives du secteur privé appelant à un accord ambitieux sur le climat ;
- En communiquant auprès de ses clients sur les enjeux du changement climatique et sur les solutions concrètes à leur disposition ;
- En sensibilisant ses collaborateurs ;
- En partageant avec le grand public ses engagements dans le cadre de « Solutions COP 21 », au Grand Palais du 4 au 10 décembre 2015, sur le pavillon « Commerce et Climat ».

LafargeHolcim

Depuis 1990, LafargeHolcim a réduit ses émissions nettes de CO2 par tonne de ciment de 25%, et est actuellement l'entreprise internationale du secteur du ciment ayant les plus faibles émissions de carbone par tonne de produit (cf. *la base de données GNR de l'industrie cimentière*).

LafargeHolcim s'engage non seulement à réduire les émissions de carbone provenant de ses activités de production mais développe et fournit aussi des solutions pour réduire les émissions de carbone des bâtiments et des infrastructures.

La stratégie climat de LafargeHolcim vise à mener des actions en faveur de la protection du climat sur l'ensemble du cycle de vie de ses produits et services.

LafargeHolcim se fixe deux objectifs:

- Réduire d'ici 2030 les émissions de CO2 par tonne de ciment de 40% par rapport à 1990. LafargeHolcim souhaite rester le producteur international de ciment avec la meilleure efficacité carbone ; il s'efforce à réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de CO2 à chaque étape du processus de production (via la maîtrise du processus de production, les mesures d'efficacité énergétique, la réduction du taux de clinker dans les ciments et l'utilisation de sources d'énergie alternatives et renouvelables),
- Eviter d'émettre d'ici 2030 10 millions de tonnes de CO2 par an grâce au développement et à la commercialisation de solutions innovantes. Le potentiel de réduction du carbone émis tout au long du cycle de vie du bâtiment est très important ; la responsabilité de LafargeHolcim consiste à fournir les solutions qui rendront la chaîne de valeur de la construction plus durable. Ce faisant, LafargeHolcim adopte une approche novatrice au sein de son secteur, devenant ainsi le premier à mesurer et à comptabiliser les économies de CO2 au-delà de nos propres opérations.

L'impact du changement climatique continuera à être pris en compte par LafargeHolcim dans d'autres domaines clés de la gestion de l'environnement (comme la réduction de la consommation d'eau, la promotion d'une gestion plus responsable de l'eau dans l'ensemble des bassins et un engagement à assurer sur l'ensemble de ses sites un impact net positif sur la biodiversité).

LafargeHolcim continuera à développer et à fournir des solutions pour aider à améliorer la résilience des communautés contre les conséquences négatives du changement climatique.

Plus d'informations disponibles sur www.lafargeholcim.com

La Poste

UNE CONTRIBUTION ACTIVE A LA TRANSITION ENERGETIQUE DES TERRITOIRES

Le plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir » place le développement durable au cœur de l'action du Groupe. Le Groupe est le 1er opérateur postal majeur à assurer la **neutralité carbone intégrale de toutes ses offres** Courrier, Colis, Express et Numérique, en France et à l'international, sans surcoût pour ses clients. Il souhaite par ses savoirs faire, contribuer au développement durable des territoires tout en renforçant le lien social.

Le groupe prend 5 engagements:

- **Baisser de 15% des GES de 2013 à 2020** sur le périmètre de La Poste incluant ses propres activités et celles sous-traitées (émissions directes, consommation d'électricité, émissions des sous-traitants).
- Financer un programme de **compensation carbone de 100% des offres** (Courrier, Colis, Express et Numérique) ; il le fait depuis 2012.
- Détenir la **première flotte mondiale de véhicules électriques** avec un objectif de 10000 VUL (véhicule utilitaire léger) à horizon 2020, et presque 6000 VUL, tricycles et quadricycles détenus à fin 2015, auxquels s'ajoute 20000 VAE (vélos à assistance électrique) ou encore 1500 véhicules trois-roues STABY® en cours de déploiement.
- **Desservir les principales métropoles françaises par des dispositifs à faibles émissions de GES** (piéton, vélos à assistance électrique, 3 et 4 roues électriques, VUL pour le dernier km, GNV ou autres motorisations à faibles émissions pour les livraisons des plateformes logistiques urbaines)
- S'approvisionner en **électricité 100% renouvelable** à horizon 2020. Cet objectif devrait être atteint dès 2016. Depuis le 1^{er} octobre 2015, 66% de la consommation de ses bâtiments gérés par sa foncière Poste-Immo provient d'électricité garantie renouvelable.

Le Groupe La Poste finance des projets de réduction de gaz à effet de serre.

- Le Groupe La Poste finance des projets de compensation permettant de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, à hauteur de ce qu'ont émis ses branches d'activités engagées dans la neutralité carbone. Accès à l'eau potable au Kenya, reforestation en Colombie, au Cambodge et en Amazonie ou énergie renouvelable en Inde par exemple.
- La Poste finance aussi un projet de développement forestier dans le Massif Central afin d'améliorer la captation du carbone par les forêts. Il s'agit non seulement d'augmenter la surface plantée mais aussi d'adapter les espèces au changement climatique.

Le Groupe contribue au développement durable des territoires (circuit court) :

- Proximité du réseau de points de contact postaux : 17 000 points de contact (des bureaux de poste proches et accessibles aux personnes handicapées, avec un personnel formé à l'accueil des plus vulnérables), 500 maisons de service public déployées d'ici fin 2016.
- Grâce au nouvel équipement des facteurs en smartphone Factéo, le Groupe a développé une gamme de nouveaux services de proximité.
- Depuis cet automne, les particuliers peuvent expédier leurs colis directement depuis leur boîte aux lettres.

Le Groupe apporte des réponses à ceux qui souhaitent contribuer à une économie plus responsable

- La Banque Postale propose une solution d'épargne avec le fonds thématique « LBPAM Responsable Actions Environnement », au sein de sa gamme verte, La Banque Postale propose du prêt à taux zéro (Eco PTZ), un prêt « travaux vert », du microcrédit habitat, des prêts pour l'achat de véhicules électriques ou hybrides (voitures mais aussi vélos et 2 roues).
- Le Groupe étend le recyclage du papier et des mobiles (Recy'go) à d'autres matières valorisables : la collecte des piles, des ampoules, des textiles professionnels, et des petits objets métalliques.

Le Groupe soutient les acteurs économiques du territoire

L'offre d'écomobilité : les entités du Groupe Véhiposte, Mobicgreen ainsi que Greenovia, proposent des services tels que la gestion de flotte, la conception et la mise en œuvre de plans de déplacement, la gestion et l'usage de véhicules propres ou encore l'accompagnement des changements de comportements de conduite. La Banque Postale dispose de solutions de financement en crédit-bail de flottes de voitures propres et intervient par ailleurs comme financeur de nombreuses sociétés de projets spécialisées sur les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien...) et des collectivités territoriales.

Legrand

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel en fait une référence à l'échelle mondiale.

Parce que les bâtiments sont responsables de 40 % de la consommation énergétique, et de 20 % des émissions de CO₂, la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments est un enjeu majeur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Nos engagements sur la période 2014 – 2018 :

- permettre d'éviter l'émission de 1,5 million de tonnes de CO₂ par l'usage par nos clients, des solutions d'efficacité énergétique du Groupe. Il s'agit notamment de solutions de gestion de l'éclairage, du chauffage et des équipements, de bornes et prises de recharge pour véhicule électrique, ou de systèmes permettant la mesure, l'analyse et la supervision électrique du bâtiment ;
- réduire l'intensité énergétique des activités du Groupe de 10%, soit une trajectoire d'environ 2% par an. Cela passe notamment par l'intégration systématique de solutions d'efficacité énergétique dans les opérations de travaux neufs, de réhabilitation ou de maintenance des locaux du Groupe. Des audits énergétiques de nos sites sont également déployés et Legrand a ainsi procédé à la certification ISO 50001 de 25 de ses sites européens, représentant plus de 80% de sa consommation d'énergie en Europe ;
- poursuivre la mise à disposition de notre chaîne économique, de l'information relative à l'empreinte environnementale des produits du Groupe, l'objectif étant de rendre disponible cette information pour les 2/3 du chiffre d'affaires du Groupe d'ici 2018 (52% à fin 2014). Cette information facilite l'analyse du cycle de vie des bâtiments et en réduit l'impact énergétique ;
- favoriser la mise en place des principes de l'économie circulaire, notamment par la recherche continue de la revalorisation des déchets de fabrication du Groupe (revalorisation supérieure à 85%).
- déployer la démarche d'éco-conception des produits du Groupe sur l'ensemble des équipes de recherche et développement, conduisant à des produits présentant des impacts environnementaux plus faibles que les produits de génération précédente.
- permettre à 800.000 personnes supplémentaires de bénéficier de l'accès à l'électricité, principalement par le soutien à des initiatives favorisant les énergies renouvelables, en lieu et place des solutions fortement carbonées traditionnellement utilisées (charbon de bois pour la cuisson, lampe à pétrole pour l'éclairage). Depuis 2007, ce sont plus de 1,3 million de personnes que Legrand a ainsi soutenu dans leur accès à l'électricité.

Par ailleurs, le Groupe a décidé d'initier une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de prix interne carbone.

Ces objectifs s'inscrivent dans la continuité des actions déjà engagées depuis de nombreuses années par Legrand, et qui ont notamment conduit à une réduction de plus de 15% de la consommation énergétique du Groupe au-cours des 5 dernières années.

Pour plus d'informations : http://www.legrand.com/notre-responsabilite_13123.html

L'Oréal

Leader mondial de la beauté, L'Oréal s'est engagé en 2013 dans la voie d'une transformation profonde vers un modèle d'entreprise plus responsable, à travers un programme ambitieux en matière de développement durable appelé *Sharing Beauty With All*.

Dans ce cadre, L'Oréal a pris des engagements tout au long de sa chaîne de valeur, au terme d'une vaste démarche de concertation avec ses parties prenantes.

Ces engagements sont devenus une priorité stratégique pour le groupe et constituent un changement profond de paradigme.

Quatre engagements concernent plus particulièrement la lutte contre le changement climatique :

- l'objectif de réduire de 60 % d'ici à 2020 les émissions de CO₂ de notre production en valeur absolue versus 2005 (selon le *GHG Protocol*, scope 1 et 2),
- l'ambition de devenir une entreprise équilibrée en carbone à horizon 2020,
- la volonté de sensibiliser nos consommateurs à une consommation plus durable, la majeure partie des impacts environnementaux résidant dans la phase d'usage des produits,
- un engagement 0 déforestation à horizon 2020.

L'Oréal est convaincu que la réduction de la consommation d'énergie est l'un des principaux leviers pour atteindre son objectif de réduction des émissions de CO₂. Ainsi, toutes les nouvelles constructions suivent les normes les plus avancées dans ce domaine (normes de construction durable telles que LEED, HQE, BREEAM). Quant aux sites existants, ils améliorent depuis plus de vingt ans leurs performances énergétiques. Ces efforts ont permis de diminuer de 30 % la consommation des usines et des centrales en kWh par produit fini entre 2005 et 2014.

L'Oréal continue à développer une stratégie de recours croissant aux énergies renouvelables : centrale biomasse et systèmes de cogénération en Belgique, trigénération en Espagne, réseaux de chaleur en Allemagne et en Italie, énergie photovoltaïque en Chine, aux États-Unis et en Espagne. Grâce à cette démarche, cinq usines du Groupe (Burgos – Espagne, Settimo - Italie, Rambouillet - France, Libramont - Belgique, Yichang - Chine) et quatre centrales de distribution ont déjà une empreinte carbone neutre, ou l'atteindront en 2015.

Fin 2014, L'Oréal a franchi le cap d'une réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre liées à son activité industrielle, en valeur absolue, par rapport à 2005, avec un an d'avance sur son objectif. Sur la même période, la production du Groupe a augmenté de 22 % : un signal fort démontrant qu'une entreprise peut s'engager pour le climat, sans compromettre sa croissance. Pour aller plus loin, tout en continuant sa politique de réduction des émissions, le groupe s'est donné comme nouvelle ambition d'équilibrer le reste des émissions liées à son activité industrielle via un dispositif innovant de génération de gains carbone au sein de ses filières d'approvisionnement. Objectif : générer des gains en quantité équivalente aux émissions de gaz à effet de serre incompressibles. Cette nouvelle ambition de devenir une entreprise « *carbon balanced* » et de s'engager vers une transition bas carbone d'ici à 2020 a été annoncée le 3 septembre 2015, à trois mois de la COP 21.

L'Oréal s'engage à ce que toutes ses matières premières renouvelables soient issues de sources responsables d'ici à 2020 et confirme son ambition d'atteindre le « zéro déforestation ». Afin de garantir qu'aucun de ses produits ne soient associés à la déforestation, et conscient que certains produits agricoles peuvent être à l'origine de la déforestation, L'Oréal met en œuvre depuis 2007 des plans d'actions spécifiques visant à un approvisionnement durable de l'huile de soja, de l'huile de palme et des produits à base de fibres de bois.

Pour la troisième année consécutive, L'Oréal a été reconnu comme l'un des leaders mondiaux dans la lutte contre le changement climatique, par le classement annuel du CDP (Carbon Disclosure Project). L'Oréal s'est vu décerner un "A", soit le plus haut niveau de performance du Climate Performance Leadership Index (CPLI) sur la gestion de son empreinte carbone et sa stratégie face au changement climatique, ainsi qu'un score de 99/100 pour la transparence de ses informations.

Michelin

Depuis 15 ans Michelin a engagé une stratégie de développement durable dont une composante essentielle est la protection de l'environnement. Michelin a décidé de s'associer à COP21 et souhaite répondre à la question clé : **quelle ambition de réduction des émissions de CO₂ d'ici 2030 ?**

La démarche de l'Entreprise est structurée autour de 4 piliers :

- **Le Produit**

L'analyse du cycle de vie des pneumatiques est sans équivoque : plus de 90% des émissions de CO₂ de nos produits sont liées à son utilisation.

La contribution la plus importante de Michelin à la réduction des émissions de CO₂ passe donc par la recherche et l'innovation pour réduire l'impact de nos pneumatiques sur la consommation de carburant tout en améliorant les autres performances. D'ici à 2030 et en comparaison avec 2010, notre ambition est de réduire la part de consommation des pneumatiques de 20%.

Au-delà de la consommation énergétique du pneumatique, la recherche de Michelin sur le pneumatique de demain s'articule autour de 2 axes :

- L'adaptation aux nouveaux modes de propulsion bas carbone des véhicules (électrique, hybride...).
- Le pneumatique connecté et communicant qui interagira avec son environnement routier et permettra une aide à la mobilité ainsi qu'une meilleure gestion des flottes.

- **La Production**

Le pneumatique de demain sera fabriqué dans nos usines de demain. Dans ce domaine également, Michelin a l'ambition de maîtriser son empreinte carbone tout en poursuivant ses objectifs de croissance. Cela nécessite d'orienter l'investissement vers des équipements moins consommateurs d'énergie, en particulier les presses de cuisson, mais également de recourir à une plus grande part d'énergies renouvelables.

- **La Prospective**

Michelin développe depuis de longues années une analyse prospective, aussi bien en interne qu'en coopération avec des parties-prenantes externes, qui permet de dimensionner la stratégie climat. Cette analyse couvre notamment les 3 points suivants :

- Le développement de nouvelles technologies avec des travaux sur la pile à combustible ou encore le véhicule autonome
- La définition de la mobilité du futur, afin notamment d'intégrer les solutions pneumatiques dans les systèmes de transport intelligents (ITS)
- La réinvention de la mobilité urbaine, en réunissant un écosystème des grands acteurs du transport au sein du Michelin Challenge Bibendum.

- **Le Prix du Carbone**

Conscient de la nécessité de réduire globalement et significativement les émissions de CO₂ dans des conditions économiquement réalistes, Michelin soutient activement l'instauration d'une tarification du carbone à l'échelle mondiale. A cette fin, le Groupe a rejoint à l'été 2015 le *Carbon Pricing Leadership Coalition* de la Banque Mondiale. En attendant l'instauration d'un prix du carbone partout dans le monde, Michelin étudie aujourd'hui activement l'instauration d'un prix interne du CO₂ pour ses prises de décision industrielles.

➔ Par ses efforts de recherche pour le produit pneumatique et les gains d'efficacité énergétique dans ses usines, l'ambition de Michelin est de réduire l'empreinte carbone de ses produits de 20% entre 2010 et 2030, soit l'équivalent de 1% par pneu et par an.

Orange

« Nous abordons la COP21 et ses défis avec l'enthousiasme et la détermination des entreprises qui innovent et participent à l'Agenda des Solutions, aux côtés des Etats, par des propositions concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique. Orange développe et déploie massivement des solutions numériques contribuant à la transition écologique et énergétique de l'ensemble de l'économie. » Stéphane Richard, Président Directeur Général d'Orange

Nos deux priorités en matière d'environnement sont les suivantes :

- **réduire de 50 % nos émissions de CO₂, par usages client, d'ici 2020 (par rapport à 2006).**
- **recycler nos équipements et les mobiles de nos clients.**

Pour Orange, être un opérateur qui favorise la transition énergétique et écologique, c'est à la fois réduire notre empreinte environnementale mais aussi proposer des solutions numériques durables pour nos 263 millions de clients dans les 28 pays sur lesquels nous sommes présents.

Tous les métiers du Groupe sont mobilisés dans cette démarche. Nos efforts en matière d'émissions de CO₂ portent sur trois domaines : les réseaux et data centers, les flottes de véhicules et les bâtiments.

Cela nous a permis de faire baisser de 21% les émissions de CO₂ par client depuis 2006 (calcul fait sur 11 pays représentant plus de 90 % des émissions de CO₂ du Groupe Orange en 2014). Cet effort significatif nous a valu d'être intégré par **le Carbon Disclosure Project** dans la Liste A du Climate Performance Leadership Index 2014, qui recense les entreprises reconnues pour leurs performances en matière de lutte contre le changement climatique.

- Nous avons déployé 2400 sites solaires pour alimenter nos systèmes de radio mobile en Afrique, permettant d'éviter chaque année l'émission de 80 000 tonnes de CO₂.
- Notre **data center de Val de Reuil** en Normandie est l'un des plus performants du secteur (Power Usage Effectiveness de 1,3) grâce à la mise en place d'un système de refroidissement qui utilise au maximum l'air ambiant plutôt que des systèmes de climatisations énergivores. Il permet une économie d'énergie équivalente à la consommation électrique par an d'une ville de 30 000 habitants.
- Pour nos clients entreprises, les solutions développées par **Orange Business Services** permettent notamment de limiter les déplacements avec des services de visioconférences et favorisent le travail en itinérance ; nos solutions de cloud computing sont aussi un levier d'optimisation du système d'information des entreprises par l'apport d'un stockage mutualisé.

Sur ces résultats, la rigueur de nos communications est reconnue en conformité avec la méthodologie externe Carbon 4, choisie dans notre rapport de Responsabilité Sociale d'Entreprise dont les mesures sont validées par des auditeurs référents.

- Le recyclage et le développement de l'économie circulaire sont également au cœur de notre réflexion : ainsi, nous avons collecté en 2014 **plus de 1,6 millions de téléphones mobiles** usagés dans le cadre de programmes de collecte déployés dans nos boutiques et auprès de collectivités locales.

Nous développons également des innovations qui préfigurent les réseaux et services de demain :

- Orange participe à une initiative majeure de l'ONU : le **Challenge Data For Climate Action**, démarche unique d'open innovation sur le climat de Global Pulse, le laboratoire Big Data des Nations Unies.

Partenaire de longue date de l'ONU sur l'agenda climatique en participant aux travaux de l'Union Internationale des Télécoms (UIT), Orange a souhaité contribuer par son expertise technologique, à la tenue de la COP21. Ce **partenariat officiel avec la COP21** est la concrétisation des engagements ambitieux d'Orange en matière de réduction de ses émissions de CO₂ et de ses consommations énergétiques.

Publicis Groupe

Publicis Groupe est une entreprise de services, de prestations intellectuelles et considère qu'elle doit participer à l'effort collectif en faveur du changement climatique.

Signataire du pacte Mondial des Nations unies depuis 2003, Publicis Groupe a également signé le pledge « Caring For Climate ».

La politique environnementale de Publicis Groupe, est alignée depuis 2008 sur la stratégie européenne « 20-20-20 » (*à l'horizon 2020 : réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % par rapport à 1990 ; faire passer à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie ; augmenter de 20 % l'efficacité énergétique*).

Ces objectifs sont complexes à atteindre compte tenu de nos activités de services et de nos implantations où nous sommes locataires dans des immeubles plus ou moins vastes.

Ces dernières années, la part des énergies renouvelables est supérieure à 25 % ; les émissions de gaz à effet de serre se stabilisent – car il a fallu plusieurs années pour gagner en robustesse des données collectées, avec une intensité carbone stable autour de 5 TeqCO₂ per capita; enfin, l'efficacité énergétique a été significativement améliorée dans différentes agences : l'intensité énergétique a baissé de près de 16 % per capita au cours des 3 dernières années.

La politique environnementale du Groupe sous le mot d'ordre « Consommer moins, Consommer mieux » repose sur 4 axes :

- Réduction des transports de personnes et de leurs impacts : encouragement à l'utilisation des transports en commun, installation de salles de téléprésence, déploiement dans tout le Groupe de l'application de téléconférence Lync...
- Réduction de la consommation d'énergie : efforts sur les températures pour baisser de 1 à 2 degrés (chauffage ou climatisation), renouvellement du parc de serveurs afin de disposer de nouvelles générations plus économies en énergie
- Réduction de nos consommations de matières premières : principalement papier(s) et eau
- Mise en place de filières de recyclage et gestion organisée des déchets

A cela, il convient d'ajouter le travail effectué de manière locale, dans nos agences (plus de 750 entités dans plus de 100 pays), sur les comportements des salariés, avec eux par rapport au quotidien : information, sensibilisation, actions individuelles et collectives « bons réflexes », et aussi des opérations conjointes avec des clients, des partenaires ou des fournisseurs.

Depuis 2009, Publicis Groupe calcule chaque année les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble du Groupe, sur un périmètre mondial couvrant 98% des entités, et un taux de couverture de certains indicateurs environnementaux de 92% à 98%).

Pour plus d'informations :

http://www.publicisgroupe.com/documents/PubGpe_RapportRSE_2014.pdf

RATP

Le Groupe RATP est déterminé à relever le défi de la transition énergétique, en Ile-de-France comme dans tous ses projets en France et à l'international. Pour y parvenir, nous visons d'abord à développer l'usage des transports publics, par nature vertueux, en les rendant plus accessibles, plus attractifs, plus réguliers. Nous souhaitons aller au-delà en réduisant encore de façon significative nos consommations d'énergie et nos émissions de GES.

Nous ambitionnons aussi d'améliorer constamment les performances de nos solutions de mobilité, quel que soit le mode, en matière d'impact sur l'environnement, de santé publique ou de sobriété énergétique.

En 2014, grâce aux réseaux RATP, le rejet de 2,4 millions de tonnes équivalent CO2 a été évité en Région Ile-de-France.

La RATP et le STIF auront acquis environ 550 bus hybrides d'ici mi 2016. Cette solution technique permet une réduction de consommation de carburant de l'ordre de 20% par rapport à des véhicules diesel Euro 3. **Le renouvellement de l'ensemble de la flotte (80% de bus électriques et 20% de bus à gaz renouvelable) devrait permettre de réduire de l'ordre de 60% les émissions de gaz à effet de serre de la RATP d'ici 2025.**

La modernisation du matériel ferroviaire et l'optimisation des techniques d'exploitation permettent d'importantes économies d'énergie sur le réseau francilien. Sur la ligne 9, où de nouvelles rames sont en cours de livraison, des gains de 30% de la consommation d'énergie sont attendus. Le remplacement progressif du matériel roulant sur la ligne A du RER par de nouveaux trains permet des gains de consommations d'énergie de 20 à 55% en fonction des matériels remplacés.

La RATP gère par ailleurs un patrimoine d'environ 1 million de m² dont 69 sites tertiaires et 73 sites industriels. Les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires ont baissé de 24 % entre 2007 et 2014 grâce à différentes mesures comme le relamping à LED de l'ensemble des stations et des gares de son réseau soit près de 250 000 points lumineux. **La baisse de consommation énergétique devrait atteindre 50 % sur la partie éclairage.** Ce relamping réduira la consommation d'énergie de 77 GWh par an, soit l'équivalent de 6 000 tonnes de CO2.

La RATP a aussi installé environ 1 500 m² de panneaux solaires sur ses sites industriels et met en œuvre des solutions de géothermie en parois moulées lors du prolongement de lignes. A la station Porte de Clichy, la géothermie en parois moulées permettra de produire l'ensemble de l'énergie nécessaire pour la climatisation et le chauffage de la station. A la station Mairie de Saint Ouen, outre l'alimentation en chauffage et climatisation, l'énergie ainsi récupérée permettra d'alimenter à hauteur de 40% les besoins en chauffage d'un site d'un bâtiment comprenant 80 logements.

Rexel

Rexel, un des leaders mondiaux de la distribution professionnelle de produits et services pour le monde de l'énergie, est présent sur trois marchés : résidentiel, tertiaire et industriel. Le Groupe accompagne ses clients pour leur permettre de gérer au mieux leurs activités en leur offrant une large gamme de produits, solutions et services durables et innovants, dans les domaines des équipements techniques, des automatismes et de la gestion de l'énergie. Rexel travaille au quotidien pour faire de l'efficacité énergétique le moyen le plus sûr, le plus efficace et le plus rapide d'accélérer la transition énergétique et de favoriser l'émergence d'une économie bas carbone. Présent dans 35 pays, à travers un réseau d'environ 2 100 agences, Rexel compte environ 28 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires a atteint 13,1 milliards d'euros en 2014.

En tant qu'entreprise, Rexel apporte à ses clients des solutions pratiques pour leur permettre de maîtriser leurs consommation d'énergie, à travers notamment des produits éco-performants et des solutions d'automatisme du bâtiment, et de produire de l'électricité ou de la chaleur grâce aux énergies renouvelables.

En tant que membre de la société civile et acteur responsable, Rexel met en place des actions pour améliorer la performance environnementale de ses opérations et sensibiliser ses collaborateurs. À travers la Fondation Rexel pour le progrès énergétique, le Groupe met également son savoir-faire et son expertise au service de la lutte contre la précarité énergétique et de l'accès pour tous aux solutions d'efficacité énergétique.

Rexel a défini et mis en place depuis plusieurs années une politique de développement durable structurée, qui comprend notamment des actions sur le changement climatique. Dans ce contexte, et suite à une analyse approfondie de ses impacts environnementaux et sociaux avec l'ensemble de ses parties prenantes, Rexel a établi à horizon 2020 des objectifs ambitieux en matière de lutte contre le changement climatique :

- doubler *a minima* les ventes de produits et services d'efficacité énergétique (« référentiel 2011 »)
- réduire d'au moins 30% les émissions de carbone de ses opérations (« référentiel 2010 »)

Doubler *a minima* les ventes de produits et services d'efficacité énergétique à horizon 2020
Rexel se fixe comme priorité de fournir à ses clients et utilisateurs finaux des produits et services qui leur permettent de réduire leurs consommations énergétiques et leurs émissions de carbone, contribuant ainsi à répondre aux enjeux climatiques. Rexel offre notamment des solutions d'éclairages LEDs pour les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels, des moteurs électriques de nouvelle génération présentant une meilleure performance énergétique, des solutions « multi-énergie » éco-performantes et enfin des solutions de pilotage et de régulation. Rexel a ainsi développé une suite de solutions de gestion de l'énergie sous le label Energeasy qui couvre un spectre large d'applications de mesure et d'optimisation de la consommation énergétique et qui permet d'améliorer encore les bénéfices liés aux automatismes du bâtiment et aux énergies renouvelables.

Réduire d'au moins 30% les émissions de carbone de ses opérations à horizon 2020

Rexel entend poursuivre l'amélioration de la performance sociale et environnementale de ses opérations. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est l'une des priorités de la démarche environnementale de Rexel. Pour améliorer sa performance dans ce domaine, le Groupe s'est notamment fixé deux priorités : l'efficacité énergétique de ses sites et l'utilisation d'énergies moins émettrices d'une part, et l'optimisation du transport des produits et les déplacements de collaborateurs d'autre part.

Saint-Gobain

Dans le cadre de la COP21, Saint-Gobain soutient une série de propositions pour aboutir à un accord sur le climat :

- Un accord mondial ambitieux sur le climat, tenant compte des enseignements de la science, sur des trajectoires d'émissions mondiales nettes de carbone.
- La réduction des émissions mondiales nettes de carbone à moindre coût économique avec l'adoption de mécanismes de tarification du carbone clairs, efficaces et prévisibles, accompagnés de signaux économiques complémentaires. Les distorsions de concurrences doivent être évitées dans les secteurs les plus sensibles lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces mécanismes, tout en privilégiant une approche sectorielle.
- La garantie que les règles internationales de commerce et d'investissement encouragent positivement l'action en faveur du climat.
- Le déploiement de mesures efficaces pour réduire la consommation énergétique ainsi que les émissions de gaz à effet de serre associées dans les bâtiments et les transports.
- L'accompagnement de cette transition par l'inscription dans la durée des mesures prises localement.
- La mise en place de certifications pour soutenir les bénéfices environnementaux des produits.

Nos actions pour combattre le changement climatique :

- Promouvoir la préservation et la disponibilité des ressources naturelles
- Réduire la quantité de déchets non valorisés ainsi que les consommations de ressources naturelles.
 - -50% de déchets non valorisés d'ici 2025¹
- Réduire la quantité d'eau prélevée par le Groupe et tendre vers le zéro rejet d'eau industrielle sous forme liquide.
 - -80% de rejets d'eau d'ici 2025¹
- Réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre des activités du Groupe.
- Limiter les émissions atmosphériques de CO₂ des activités industrielles, du transport, des infrastructures, des produits et services du Groupe.
 - -15% de consommation d'énergie d'ici 2025¹
 - -20% d'émissions totales de CO₂ d'ici 2025¹
- Réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de nos bâtiments et infrastructures avec le programme CARE:4[®].
 - -75% d'ici 2040¹
- Multiplier les projets de R&D, les investissements et les actions transversales pour réduire l'impact environnemental de nos solutions et procédés.
- Promouvoir la construction durable et responsable permettant de préserver l'énergie et les ressources naturelles, tout en favorisant le confort et le bien-être.
- Développer des solutions innovantes et performantes qui contribuent à augmenter l'efficacité énergétique et à diminuer l'impact environnemental des bâtiments dans l'ensemble de leur cycle de vie.
- Investir dans la formation d'entrepreneurs et de professionnels aux enjeux de l'efficacité énergétique et de la construction durable.
- Favoriser le dialogue avec nos parties prenantes externes et la participation aux projets d'évolution de la réglementation.

¹ Sur la base des données 2010

Sanofi

Sanofi, partenaire officiel de la COP 21, s'engage et appelle à la mobilisation internationale pour endiguer le changement climatique et ses conséquences sur la santé.

Nous sommes parties prenantes à double titre : en réduisant notre empreinte environnementale et en anticipant les conséquences du changement climatique sur la santé de la population mondiale.

En tant qu'acteur industriel, Sanofi est très actif pour limiter son empreinte environnementale. Le Groupe a déjà réduit depuis 2010 de 15% ses émissions de gaz à effet de serre, avec pour objectif une réduction de 20% à horizon 2020. Sanofi favorise aussi le transport maritime, fluvial et ferroviaire. C'est ainsi 86% de nos expéditions intercontinentales qui sont réalisées par voie maritime, soit une économie de 260 000 tonnes de CO2 par an.

En tant qu'entreprise des sciences de la vie, Sanofi prévient et accompagne l'impact du changement climatique sur la santé. Une augmentation globale de la température pourrait favoriser l'expansion de maladies comme le paludisme ou la dengue. Nous développons des vaccins et des médicaments pour répondre aux risques sanitaires engendrés par le réchauffement de la planète.

Engagés pour le progrès de la santé, nous requérons la mobilisation sans délai de la communauté internationale pour prévenir et limiter les conséquences sanitaires du changement climatique.

Schneider Electric

« En ce qui concerne le climat, je ne suis ni optimiste, ni pessimiste, je suis activiste. »
Jean-Pascal Tricoire, Président-Directeur Général, Schneider Electric

Schneider Electric soutient la recherche d'un accord ambitieux pendant la COP21 en décembre à Paris, qui marquera une avancée significative vers une économie bas carbone et durable.

Pour la première fois, les nouvelles technologies permettent de distribuer, piloter et de connecter l'énergie, ce qui nous conduit à repenser nos modes de vie.

Nous nous engageons à apporter des solutions innovantes pour répondre au paradoxe énergétique : trouver un équilibre entre l'empreinte carbone de notre planète et le droit indéniable de chacun à une énergie de qualité.

Depuis plusieurs années, le Groupe se fixe des objectifs chiffrés en matière de lutte contre le changement climatique, dans le cadre de ses programmes d'entreprise.

Ainsi, sur la période 2012-2014, Schneider Electric a :

- dépassé son objectif d'économiser 10% d'énergie sur ses sites (13% atteints) ;
- dépassé son objectif d'économiser 10% d'émissions de CO2 générées par le transport de marchandises pour le Groupe ;
- évité 220 000 tonnes de CO2 grâce aux actions sur la consommation énergétique, les transports et les émissions des sites.

Et en 6 ans le programme Accès à l'Energie a permis :

- d'apporter des solutions d'accès à l'énergie à près de 3 millions de foyers ;
- de former 95 000 personnes défavorisées au métier de l'énergie.

Nous sommes convaincus que ce qui est bon pour le climat est bon pour l'économie et qu'il faut donc accélérer la transition vers une économie bas carbone, ce qui produira des bénéfices multiples en terme de croissance économique durable, d'emploi, de santé publique, de résilience et de santé pour l'environnement mondial.

Nous prenons donc, aujourd'hui, de nouveaux engagements ambitieux pour améliorer, d'une part notre offre de solutions :

- Assurer une quantification de l'impact CO2 pour 100% des nouveaux grands projets clients ;
- Faciliter l'accès à des systèmes d'éclairage et de communication bas carbone pour 50 millions de personnes en situation de précarité d'ici 10 ans ;
- Déployer des initiatives de stockage pour développer les micro-réseaux et les énergies renouvelables ;
- Concevoir 100% de nos nouvelles offres selon le procédé ecoDesign Way (incluant un profil CO2) et réaliser 75% de nos revenus grâce aux produits Green Premium (ecolabel) ;
- Proposer des alternatives à l'utilisation du gaz SF6 d'ici 5 ans et ne plus utiliser le SF6 dans les produits Schneider Electric d'ici 10 ans.

D'autre part, nos opérations :

- Investir plus de 10 milliards dans la R&D et l'innovation pour le développement durable ;
- Lancer une émission obligataire Climat (Climate Bond) ;
- Réduire notre intensité énergétique de 3,5% par an ;
- Réduire les émissions CO2 liées au transport de 3,5% par an ;
- Eviter 120 000 tonnes d'émissions de CO2 grâce aux offres de récupération et de maintenance des équipements en fin de vie, développées par le Groupe.

Scor

SCOR est le cinquième réassureur mondial, occupant des positions de leadership sur ses principaux marchés. Offrant ses services à 4 000 clients dans plus de 160 pays à travers le monde, SCOR est un groupe de réassurance de premier plan, global et diversifié, opérant dans les domaines de la réassurance vie et de dommages. Le chiffre d'affaires du Groupe devrait dépasser 13 milliards d'euros de primes collectées en 2015 et ses actifs, gérés activement par SCOR Global Investments, plus de 17 milliards d'euros. SCOR fournit à ses clients des solutions innovantes et à valeur ajoutée et mène une politique de souscription fondée sur la rentabilité grâce à une gestion des risques efficace et à une stratégie d'investissement prudente. La gestion et le transfert des risques sont au cœur de l'expertise de SCOR, notamment dans le domaine des événements climatiques, contribuant ainsi à améliorer la résilience de nos sociétés contemporaines.

Signataire dès 2003 du Pacte Mondial, et en 2009 de la déclaration de Kyoto sous l'égide de l'Association de Genève, SCOR est membre fondateur des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI) depuis 2012. Ces déclarations forment le cadre de référence de la politique de responsabilité sociale et environnementale du Groupe SCOR tout en contribuant à l'excellence de son système de gestion des risques. SCOR a ainsi engagé une démarche proactive de promotion d'initiatives complémentaires dans plusieurs composantes de son activité tant en matière d'atténuation que d'adaptation au changement climatique. SCOR s'engage à poursuivre cette démarche d'ici à 2020.

Axe 1 : Maitriser et réduire l'empreinte carbone de nos opérations

Nos efforts de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre seront accrus en diminuant l'intensité carbone de nos implantations de 15% par employé à l'horizon 2020 en renforçant leur efficacité énergétique tout en accentuant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de SCOR. Parallèlement, alors que 40% des employés du Groupe SCOR sont rattachés à des sites couverts par un système de gestion environnementale certifié (ISO, EMAS, HQE) à fin 2015, l'objectif est de poursuivre le déploiement de tels systèmes sur l'ensemble des sites où SCOR possède l'influence nécessaire à leur mise en œuvre.

Axe 2 : Investissements et gestion d'actifs

Poursuivant une stratégie de rénovation active de notre parc immobilier d'investissements, des objectifs environnementaux ou d'efficacité énergétique ont été fixés pour une superficie totale de 120 000 m² au cours de ces 5 dernières années. Sur cette même période, SCOR a investi 930 millions d'euros dans des projets bas-carbone, dont l'un des tous premiers immeubles de bureau de grande superficie à énergie positive, et se fixe pour cible d'investir pour plus de 500 millions d'euros dans le domaine de l'immobilier d'entreprise et des infrastructures à l'horizon 2020 tout en intégrant la contrainte carbone dans les autres classes d'actifs sous gestion. SCOR participe également aux stratégies d'adaptation au changement climatique en élaborant, distribuant et investissant dans des produits financiers de couverture des catastrophes naturelles (« *cat bonds Insurance-linked securities* »). A fin 2015, SCOR détient 180M€ d'engagements dans de tels fonds.

Axe 3 : Soutien à la recherche, coopération et sensibilisation

Parmi les tous premiers soutiens à OASIS, une organisation britannique à but non lucratif développant une plateforme « *open source* » et gratuite de modélisation des événements climatiques, cette démarche collaborative sera amplifiée via notre adhésion à Climate KIC, le plus grand partenariat public-privé européen dans le domaine de l'innovation au service de la lutte contre le changement climatique. Ce soutien à la recherche est également au cœur des activités de la Fondation SCOR pour la Science qui a organisé un séminaire scientifique sur le climat en Juin dernier en combinant un ensemble de disciplines (climat, économie, actuariat). La réassurance est un élément important des stratégies d'adaptation au changement climatique qui nécessite la mise à disposition d'outils lui permettant de se forger sa propre vision du risque en intégrant les développements scientifiques les plus récents dans la connaissance des aléas climatiques.

SNCF

LES ENJEUX CLIMAT POUR SNCF

En France, les transports sont responsables de 27% des émissions de CO₂. Le train représente moins de 1% des émissions de gaz à effet de serre pour environ 10% des déplacements (voyageurs et marchandises).

SNCF se positionne résolument en tant qu'acteur majeur de la mobilité durable « du côté des solutions ».

Pour les voyageurs, SNCF déploie une gamme de services « porte à porte » couvrant les quelques kilomètres avant ou après le déplacement en train. L'objectif pour 2030 est de doubler la mobilité partagée (train + transports urbains, covoiturage, auto/vélo partage...). Pour les marchandises, SNCF propose des solutions à faible impact environnemental tout au long de la chaîne logistique : autoroutes ferroviaires, véhicules électriques pour les derniers kilomètres...

UNE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE QUI S'AMELIORE

SNCF a atteint, dès 2014, les objectifs de la Communauté Européenne du Rail : diminuer de 40% les émissions de CO₂ par voyageur.kilomètre et de 30% les émissions de CO₂ par tonne.kilomètre entre 1990 et 2020. Des matériels plus performants, des trains mieux remplis et un recours de plus en plus systématique à l'électricité pour la traction de ses convois ont notamment permis ces très bons résultats

En 2014, le Groupe Public Ferroviaire a réalisé le deuxième bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Il s'élève à 1,06 MtCO₂e, soit environ 0,2% des émissions de la France. Ce bilan est inférieur de 5% à celui de 2011.

DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS POUR LE CLIMAT

Le Groupe Public Ferroviaire (SNCF hors filiales) s'est fixé pour objectif de réduire de 20% ses émissions de CO₂ entre 2014 et 2025.

Pour atteindre cet objectif, des actions à court, moyen et long termes ont été définies et commencent d'ores et déjà à être mises en œuvre :

- installation systématique de compteurs dans les trains
- programme d'eco conduite des trains avec une sensibilisation et une formation des conducteurs (5 à 10% d'économies attendues).
- programme d'économies d'énergie sur les fonctions d'éclairage et de renouvellement d'air (régulation en fonction du nombre d'occupants...)
- système « start and stop » pour les locomotives thermiques de SNCF Réseau
- mise en service de nouveaux matériels plus performants
- plan d'économies d'énergie des bâtiments, éclairage LED des gares...
- économie circulaire et écoconception

SNCF déploie par ailleurs avec ses partenaires des actions de recherche pour diminuer encore son empreinte (exemple : matériels ferroviaires hybrides).

Société Générale

Société Générale se dote d'une politique climat qui s'inscrit d'ici 2020 sur une trajectoire compatible avec le scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Energie

Le Groupe Société Générale, l'un des leaders mondiaux du financement de l'énergie, se dote d'une politique climat qui définit un cadre global visant à mettre en cohérence et à renforcer les différentes actions initiées par la Banque depuis plusieurs années afin de favoriser le financement de la transition énergétique. Société Générale se positionne ainsi comme l'un des acteurs clés du financement de la transition énergétique.

L'ensemble de ces actions vise à assurer que la politique de financement suivie par Société Générale s'inscrit d'ici à 2020 sur une trajectoire compatible avec le scénario d'une hausse des températures limitée à deux degrés.

La politique climat de Société Générale repose sur les axes suivants :

- Le doublement des financements aux énergies renouvelables d'ici 2020. En 2014, 70% des nouveaux financements octroyés dans le secteur de la production électrique par le Groupe ont été accordés aux énergies renouvelables. Société Générale figure parmi les dix premiers acteurs mondiaux du financement des énergies renouvelables selon Infrastructure Journal et est leader mondial dans le secteur du Gaz Naturel Liquéfié, une source d'énergie de transition vers un monde moins carboné ;
- La réduction des activités liées au charbon pour s'inscrire d'ici 2020 sur la trajectoire du scénario 2°C de l'AIE. Dès à présent, Société Générale n'interviendra plus dans le financement de projets de centrales thermiques à charbon dans les pays à hauts revenus de l'OCDE et dans le financement de projets de mines de charbon. De plus, en vertu de ses politiques environnementales et sociales mises en œuvre de longue date, le Groupe ne propose pas de services bancaires et financiers aux entreprises pratiquant la technique de *Mountain Top Removal* dans les Appalaches et dispose de critères stricts concernant les impacts environnementaux des centrales thermiques (y compris les émissions de gaz à effet de serre via l'adoption de seuils d'efficacité thermique) ;
- Le renforcement de son engagement en faveur de la préservation de la forêt en adoptant le *Soft Commodities Compact* de la *Banking Environment Initiative* avec le *Consumer Goods Forum*. La mise en œuvre du *Compact* s'appuiera sur ses politiques sectorielles déjà existantes du Groupe concernant le secteur agricole dans son ensemble, l'huile de palme et l'exploitation forestière, ainsi que sur sa politique transversale sur la biodiversité ;
- Le développement de solutions financières innovantes au service de la transition énergétique à travers l'approche de finance à impact positif alignée sur le « Manifeste pour un impact positif » lancé en octobre par l'UNEP-FI ;
- La réduction de 20% de ses émissions de CO₂ par employé à horizon 2020 par rapport à 2014. Afin d'atteindre cet objectif, le Groupe reconduit son dispositif d'incitation qui a déjà permis d'éviter 4 700 tCO₂ d'émissions annuelles depuis sa mise en place. Il comprend une taxe carbone interne à 10€/tCO₂ payée par l'ensemble des entités en fonction de leur empreinte carbone qui vient financer des initiatives internes d'efficacité environnementale ;
- La mise en place d'un cadre de pilotage et de suivi des actions en cohérence avec les « *Principles for Mainstreaming Climate Actions Within Financial Institutions* ».

Solvay

Lutter contre le changement climatique : une opportunité pour révolutionner nos comportements et inventer le monde bas carbone de demain

Mettre la science au service du progrès humain est dans l'ADN de Solvay depuis sa création en 1863. A l'heure de choix décisifs pour notre planète, Solvay renforce sa mobilisation et agit. Il est de notre responsabilité d'industriel, de leader de la chimie, mais également d'entreprise citoyenne, de montrer l'exemple et de mettre nos capacités d'innovation au service d'une économie bas carbone.

Des engagements forts pour réduire notre empreinte carbone

Certaines de nos activités industrielles sont énergivores et émettrices de CO2 et d'autres gaz à effet de serre. C'est pourquoi nous avons décidé de **réduire de 40% l'intensité CO2 de nos activités d'ici à 2025**, c'est-à-dire nos émissions de gaz à effet de serre par euro de valeur ajoutée. Pour atteindre cet objectif ambitieux, nous misons sur l'accélération de notre programme d'efficacité énergétique SolWatt, l'optimisation continue de nos procédés industriels, le développement de technologies propres ainsi que l'augmentation de la production et de l'approvisionnement en énergies renouvelables.

Convaincus qu'un signal prix constitue un outil de mobilisation puissant, nous allons mettre en place un **prix du carbone interne de 25 euros par tonne de CO2**. A partir du 1^{er} janvier 2016, ce prix interne, significativement supérieur au prix du marché, nous permettra prendre en compte très concrètement les enjeux climatiques dans nos décisions économiques de long terme.

Plus de solutions bas carbone pour notre quotidien

Solvay intervient aux côtés de ses clients dans de nombreux secteurs clés pour réussir la transition vers un monde bas carbone.

Dans le secteur de l'automobile, outre sur l'enjeu central de la motorisation, les efforts des constructeurs doivent porter sur l'allègement. Car le poids d'une voiture a un impact direct sur la consommation de carburant et donc les émissions de CO₂. Nos solutions à base de polymères ultra-légers ont été conçues pour remplacer le métal en toute sécurité. Les résultats sont là : **une réduction de poids de 100 kg équivaut à 10g/km d'émissions de CO₂ en moins**.

A bord de l'avion solaire **Solar Impulse**, des dizaines de composants développés depuis 10 ans par Solvay ont permis d'améliorer le **stockage et la gestion de l'énergie** tout en minimisant son poids : 2,34 tonnes, soit l'équivalent d'une jeep pour l'envergure d'un avion de ligne !

La récente acquisition du producteur de composites Cytec nous permet de proposer encore plus de **matériaux ultra-performants** pour l'aéronautique et l'automobile de demain.

L'isolation est un enjeu majeur pour le secteur de l'habitat qui représente environ 30% des émissions mondiales de CO₂ : avec ses mousses et autres matériaux innovants, Solvay met son excellence technologique au service d'un **habitat alliant confort de vie et économie d'énergie**.

L'évidence scientifique est là : +4 degrés Celsius d'ici 2100 si nous ne faisons rien. Il nous faut agir sans plus attendre. Le cap est fixé : tout mettre en œuvre pour limiter cette hausse à 2 degrés. Pour la planète, pour nos sociétés et pour nos enfants. Ensemble, nous pouvons réussir.

Suez

Pour SUEZ, la lutte contre le dérèglement climatique est une priorité absolue.

Dans le cadre de ses Feuilles de route Développement Durable pour 2008-2012, puis 2012-2016, le Groupe s'était déjà fixé des objectifs de réduction des émissions de GES et de préservation de la ressource en eau.

Aujourd'hui, SUEZ prend 12 nouveaux engagements pour le climat et notamment :

- ✓ Réduire de 30% les émissions de GES sur l'ensemble du périmètre d'activité en 2030
- ✓ Faire éviter à ses clients 60 millions de tonnes d'émissions de GES d'ici 2020
- ✓ Promouvoir les différents usages de l'eau en multipliant par 3 la mise à disposition d'eaux alternatives d'ici 2030
- ✓ Adopter en 2016 un prix interne du carbone

Ces engagements visent à :

- Poursuivre les efforts pour diminuer l'empreinte carbone du Groupe,
- Promouvoir le modèle de l'économie circulaire, permettant structurellement de réduire les émissions les émissions de GES et de protéger les ressources,
- S'adapter aux conséquences du réchauffement climatique sur l'eau

Pour SUEZ, la lutte contre le dérèglement climatique passe par une démarche collaborative.

Suez est ainsi :

- ✓ Partenaire officiel de la COP 21, concepteur du schéma directeur des flux de déchets issus du site du Bourget et responsable de leur valorisation, avec un objectif de 100% des déchets valorisés
- ✓ Contributeur au Lima-Paris Action Agenda des gouvernements français et péruviens : SUEZ a pris l'initiative Business Alliance for Water, pour rassembler les industriels autour d'engagements de mesure et de réduction de leurs empreintes Eau
- ✓ Signataire de l'Appel de la Banque mondiale sur le prix du carbone et membre de l'initiative Caring for Climate du Global Compact
- ✓ Animateur, au sein de l'AFEP du Groupe de travail Economie Circulaire, qui présentera ses résultats au Bourget le 3 décembre 2015.

« Convaincu que les démarches volontaires des entreprises sont nécessaires pour parvenir à un accord majeur lors de la COP 21, SUEZ renforce ses engagements ambitieux en faveur du climat d'une gestion durable de la ressource en eau. » commente Jean-Louis Chaussade, Directeur Général de SUEZ

A propos de SUEZ

Nous sommes à l'aube de la révolution de la ressource. Face à l'augmentation de la population mondiale, l'urbanisation croissante et la raréfaction des ressources naturelles, sécuriser, optimiser et valoriser les ressources est indispensable pour notre avenir. SUEZ alimente 92 millions de personnes en eau potable, 65 millions en services d'assainissement, assure la collecte des déchets de près de 50 millions de personnes, valorise 14 millions de tonnes de déchets par an et produit 5 138 GWh d'énergie locale et renouvelable. Avec 80 990 collaborateurs, SUEZ présent sur les cinq continents est un acteur clé de l'économie circulaire pour la gestion durable des ressources.

Total

Les produits pétroliers et gaziers fournissent plus de la moitié des besoins en énergie primaire de la planète, et sont la source de 40% des émissions de CO2.

Face aux perspectives de croissance de la population mondiale et de ses besoins en énergie, Total est conscient du challenge que représente son engagement pour une énergie fiable, compétitive et conciliable avec les enjeux climatiques.

Pour assurer sa mission et créer de la valeur sur le long terme, le Groupe a inscrit ce challenge au cœur de sa stratégie. Ceci se traduit par 5 priorités d'action :

- **Promouvoir dans le mix énergétique mondial la place du gaz naturel**, en moyenne deux fois moins émissif que le charbon pour la génération électrique. Le Groupe a lui-même significativement accru la part du gaz dans sa production d'hydrocarbures, portant celle-ci de 35 % à 50 % en dix ans. D'ici à fin 2016, Total aura également mis fin à ses activités de production et de commercialisation du charbon.
- **Contribuer à la croissance des énergies renouvelables en particulier l'énergie solaire et les biocarburants**, dans le mix global, en ligne avec les scénarios 2°C. Total, déjà n°2 mondial du solaire photovoltaïque avec sa filiale SunPower et premier distributeur européen de biocarburants, a l'ambition d'investir 500M\$ par an dans les énergies nouvelles, par exemple au travers de son projet de créer la première bio-raffinerie française afin de répondre aux besoins futurs du marché ;
- **Améliorer l'efficacité énergétique de nos installations**, notamment via l'élimination du brûlage continu de gaz associés d'ici 2030 ; et mettre au point pour nos clients des produits plus performants, à travers notre programme Total Ecosolutions, leur permettant de réduire leur consommation et donc leurs émissions (80% des émissions liées aux produits pétroliers et gaziers ont en effet lieu lors de leur utilisation des produits) ;
- **Déployer à grande échelle des solutions d'accès à l'énergie pour les populations précaires de la planète**. En s'appuyant sur un modèle de social Business, l'offre de lampes solaires Awango by Total permet déjà de faciliter le quotidien de plus de 6 millions de personnes dans plus de 30 pays et a pour ambition de toucher 25 millions de personnes sur le continent Africain à l'horizon 2020.
- **Stimuler les initiatives du secteur et soutenir la mise en œuvre d'un cadre international sur le climat**, que ce soit :
 - sur le prix du carbone en soutenant l'initiative du Pacte Mondial ou en initiant un appel public conjointement avec 6 de nos pairs,
 - sur le brûlage en soutenant l'appel de la Banque Mondiale pour l'arrêt du brûlage continu des gaz associés d'ici 2030,
 - sur l'amélioration de la maîtrise des émissions de méthane avec la Climate & Clean Air Coalition,
 - sur le captage et le stockage du CO2 en finançant des initiatives de R&D et de déploiement des technologies,
 - ou plus globalement en impulsant l'Oil & Gas Climate Initiative avec 9 des grandes majors mondiales de l'industrie pour mettre en commun nos moyens et nous engager ensemble sur cet enjeu.

Valeo

Valeo s'engage en faveur d'une mobilité décarbonée et vers une conduite intuitive

Valeo est un équipementier automobile, partenaire de tous les constructeurs dans le monde. Entreprise technologique, Valeo propose des systèmes et équipements innovants permettant la réduction des émissions de CO₂ et l'amélioration de la performance des véhicules ainsi que le développement d'une conduite intuitive, connectée et plus autonome.

1. Des innovations éco-responsables, décarbonées et durables

Avec le développement durable dans son ADN, Valeo s'appuie sur un ensemble d'innovations contribuant à la réduction des émissions de CO₂, Valeo mesure la performance de sa contribution à la transition énergétique de ses produits par leurs pénétrations dans les marchés mondiaux. La part de celles dédiées aux produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ a augmenté de 70% entre 2009 et 2014, au moment où les prises de commande du groupe ont doublé (8,8 Mds€ en 2009 - 17,5Mds€ en 2014).

La contribution à la réduction des émissions de CO₂ porte sur l'ensemble des solutions de propulsion, thermiques (moteur, habitacle), d'éclairage, d'essuyage et d'assistance à la conduite.

Exemples d'innovation	Description	Avantage environnemental
Hybride pour tous (incluant un système Stop-Start étendu)	Hybridation des groupes motopropulseurs (essence et diesel). Récupération d'énergie pendant les phases de décélération et de freinage. Coût du gramme de CO ₂ économisé grâce à ce système divisé par deux par rapport à un hybride actuellement sur le marché.	Réduction de la consommation de carburant.
Compresseur de suralimentation électrique	Élément clé du downsizing/ downspeeding (deux techniques liées visant à apporter un maximum de couple à bas régime et d'optimiser la combustion) des groupes motopropulseurs (essence et diesel). Utilise l'énergie électrique récupérée en phase de freinage.	Avec une architecture 12V, économie de carburant
Transmission à double embrayage à sec	Consommation réduite par rapport à une boîte automatique. Absence de fluide hydraulique.	Réduction des émissions de CO ₂
Module d'admission d'air des moteurs thermiques	Amélioration de la gestion de la combustion.	Réduction des NOx.
Eclairage avant BILED	Consommation énergétique de l'éclairage baisse de 80%	Gain de consommation électrique.
Eco-driving	Systèmes d'assistance à la conduite	Réduction de CO ₂ .

- Une démarche amont : Valeo a engagé depuis 2007 une démarche d'éco-conception de ses produits/solutions s'appuyant sur une évaluation de l'impact environnemental d'un projet (pendant sa conception) et par l'usage d'une standardisation actualisée et maintenue (8000 standards) en vue de leur réemploi, réparation et recyclage.
- Une démarche aval : la rénovation¹ (*remanufacturing*) concerne essentiellement des alternateurs et des démarreurs, des embrayages et des compresseurs de climatisation, avec test de 100% des produits rénovés, avant emballage et commercialisation sur le marché du remplacement.

2. Eco-efficacité environnementale des processus industriels

Groupe industriel engagé dans une maîtrise de son impact environnemental, Valeo a réduit ses consommations suivantes (rapportées à son chiffre d'affaires) et continue de s'y employer :

- 42% ses émissions directes de CO₂ (entre 2007 et 2014) ;
- 22% de sa consommation d'énergie (entre 2008 et 2014) ;
- 40% de sa consommation d'eau (entre 2008 et 2014).

¹Pièce restaurée à partir d'une pièce fonctionnelle sur la base de processus industriels standardisés, offrant les mêmes garanties qu'une pièce neuve

Notre contribution pour un développement bas carbone et résilient

Le défi climatique est celui de tous ; Veolia est, depuis 2002, un acteur engagé dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, que ce soit les siennes ou celles de ses clients. Construire une économie à plus faible impact environnemental et à plus grand impact social, une économie qui serve les hommes sans desservir l'environnement, c'est le sens des 9 engagements de développement durable portés par le Groupe, dont 4 objectifs à horizon 2020 concernent la lutte contre le dérèglement climatique.

Veolia s'engage à:

- Cumuler 100 millions de tonnes éq. CO₂ d'émissions réduites sur les installations gérées par Veolia entre 2015 et 2020.
- Cumuler 50 millions de tonnes éq. CO₂ d'émissions évitées à nos clients, par la valorisation énergétique, eau et matière, entre 2015 et 2020.
- Capter plus de 60% du méthane des centres de stockage des déchets que nous gérons à horizon 2020
- Réaliser plus de 3,8 Mds € de chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire en 2020

Nos trois messages pour les décideurs politiques à l'occasion de la COP21 sont les suivants :

1. Fixer un **prix du carbone** robuste et prévisible de manière à orienter durablement les investissements vers les technologies bas carbone, sous la forme d'une **redevance** dont les produits seraient orientés vers les solutions contribuant à la décarbonation de l'économie.
2. Prendre des mesures pour s'attaquer aussi aux gaz à effet de serre à courte durée de vie et à fort pourvoir de réchauffement comme le **méthane**, pour lequel les solutions et les débouchés techniques existent et sont accessibles (voir annexe sur ce point)
3. Mettre en place les cadres réglementaires et fiscaux de nature à accompagner la **transition** du modèle linéaire (extraire – utiliser – jeter) aujourd'hui largement favorisé **vers les modèles d'économie circulaire et de fonctionnalité** moins émetteurs et plus respectueux des ressources. Ces modèles fournissent également les solutions d'adaptation et de résilience malheureusement déjà nécessaires pour prévenir et limiter l'impact des évènements climatiques extrêmes.

Chiffres clés VEOLIA (2014) :

- *Chiffre d'affaires : 23 880M€*
- *179 000 collaborateurs sur 5 continents*

Changeons de paradigme

Les défis de la planète sont aujourd’hui les nôtres. Bâtiment, énergie, mobilité : dans tous nos métiers, nous avons déjà largement commencé à construire des solutions bas carbone pour nos clients. Nous avons aussi pris des engagements de réduction de nos propres émissions de CO₂ et investi dans des outils et des structures qui favorisent la réflexion participative et l’innovation : une Chaire éco-conception avec ParisTech, un think tank dédié à la ville durable, La Fabrique de la Cité, ou encore le Prix de l’innovation VINCI, encourageant le potentiel d’innovation de nos équipes.

Mais nous sommes conscients, alors que la France accueille la COP21, qu’il faut aller plus loin, pour une croissance verte. Les outils existent, les technologies sont prêtes, néanmoins il nous faut franchir un pas de plus, changer de paradigme.

C'est notre approche même des projets qu'il faut désormais repenser. Leur échelle devient plus territoriale que locale. Leur cycle de vie complet doit être pris en compte si nous voulons maîtriser de bout en bout leur empreinte sur l'environnement. Ce changement s'applique aussi à la gouvernance de nos projets, à notre capacité à co-construire avec nos partenaires, à impliquer les utilisateurs dans des démarches respectueuses du climat et de l'environnement, à la créativité dont nous pouvons faire preuve en matière de financement et d'investissement, en associant de façon intelligente apports publics et privés.

Nous explorons déjà ces pistes nouvelles. Nous souhaitons aujourd’hui accélérer cette démarche. Par notre taille, par la diversité de nos métiers, par l’expertise de nos équipes, par la confiance de nos partenaires, nous pouvons faire de chacun de nos projets un laboratoire pour l’avenir.

Nos engagements en quelques chiffres

- 30% de réduction de nos émissions de GES sur la période 2009-2020. Depuis 2009 (71 teq CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires), l'intensité carbone a diminué de 14,4 %.
- Depuis 2007, quantification de nos émissions de GES, sur notre périmètre mondial, selon la norme ISO14064.
- 48 millions d'euros investis en 2014 dans la R&D.
- +200% d'augmentation du montant de nos achats d'électricité d'origine renouvelable entre 2009 et 2014.